

**École Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

La Mission de la recherche de la Bibliothèque nationale de France



Muriel Amar

1996

1996
DCB
2

-

Jamier 97

**École Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

La Mission de la recherche de la Bibliothèque nationale de France

Muriel Amar

1996
DCB
2

ST



*Stage effectué sous la responsabilité d'Alain Massuard
Mission de la recherche
Bibliothèque nationale de France*

1996

Résumé en français

Description de l'environnement de la Mission de la recherche de la Bibliothèque nationale de France : son histoire, son ancrage politique, sa structure administrative et son organisation. Présentation des principaux enjeux : conciliation d'intérêts divergents, de nature politique et de nature scientifique. Une approche de la notion de "recherche" en bibliothèque.

Résumé en anglais

Description of the environment of the Mission de la recherche of the Bibliothèque nationale de France : history, political aspects, administrative structure, management. Presentation of the stakes of the department : reconciling of conflicting interests, political interests and scientific interests. An approach of the research made in libraries.

Vedettes Rameau

Bibliothèque nationale de France -- recherche scientifique
Politique scientifique -- recherche

SOMMAIRE

Remerciements	2
Introduction	3
Première partie - Une politique nouvelle pour une activité ancienne	4
1- La recherche à la Bibliothèque Nationale : existence officieuse et mise en place officielle	5
2- La recherche à la Bibliothèque nationale de France : mise en place d'une politique de recherche	8
3- Conséquences des options politiques sur l'organisation structurelle et fonctionnelle du service	12
<i>Conclusion de la première partie</i>	17
Deuxième partie - Les enjeux de la Mission de la recherche	18
1- Enjeux propres à toute nouvelle structure	18
2- Enjeux propres à un service de recherche en bibliothèque	23
<i>Conclusion de la deuxième partie</i>	30
Conclusion	31
Bibliographie	32
Annexes	34

REMERCIEMENTS

C'est avec beaucoup de plaisir que j'aimerais remercier la petite équipe de la Mission de la recherche qui m'a accueillie, si généreusement et si simplement, pendant les mois de septembre et octobre 1996.

Plus précisément, je remercie :

Alain Massuard, responsable de la Mission de la Recherche et directeur de ce stage, pour la confiance qu'il m'a témoignée, pour l'exigence dont il a fait preuve et, de façon générale, pour ses qualités de pédagogue et de chef d'équipe ;

Thierry Cloarec, adjoint d'Alain Massuard, pour sa grande disponibilité et son désir de m'initier au fonctionnement de son service comme de l'établissement ;

Annick Martin-Chefson, secrétaire de la Mission de la Recherche, pour son sens de l'accueil comme pour sa discrétion.

Je me rends compte aujourd'hui que la gentillesse et le professionnalisme de l'équipe m'ont permis d'apprendre beaucoup en peu de temps.

Enfin, je tiens à remercier **Pip**, le relecteur des derniers instants, pour son soutien sans faille et son infinie patience.

INTRODUCTION

Comparée aux bataillons de catalogueurs et d'indexeurs préparant, non sans quelque fébrilité, l'ouverture du Haut-de-jardin prévue le 17 décembre prochain, la Mission de la recherche de la Bibliothèque nationale de France, constituée en tout et pour tout de trois personnes (deux professionnels de bibliothèque secondés d'un secrétariat), apparaît comme un service de bien faible poids ; pourtant, il n'en constitue pas moins un terrain d'observation privilégié, et ce à double titre.

A un premier intérêt, de nature "thématique", s'ajoute un second intérêt, plus politique : en effet, par sa vocation, la Mission de la recherche permet d'appréhender la délicate question de la recherche en bibliothèque, tandis que, par sa position au sein de la Bibliothèque nationale de France, elle offre une lecture pertinente du récent changement de configuration introduit dans l'établissement depuis 1994.

La mise en place de la nouvelle politique de recherche à la Bibliothèque nationale de France sera, de façon intermittente, éclairée par d'autres exemples empruntés à des structures comparables : l'exemple français du service *Études et Recherche* de la Bibliothèque Publique d'Information¹ et l'exemple anglais du *Research and Innovation Centre* de la British Library² permettront de souligner les spécificités de la Mission de la recherche. En outre, cette comparaison restera partielle, puisque, contrairement à ces deux structures, la Mission n'entreprend pas, elle-même, d'actions de recherche ; elle met en revanche tout en œuvre pour que le personnel de la Bibliothèque nationale de France comme les chercheurs extérieurs les conduisent dans de bonnes conditions.

La présentation de la Mission de la recherche de la Bibliothèque nationale de France se fera sur deux modes : à une présentation statique, destinée à situer le service dans son environnement (historique, politique, structurel et fonctionnel), succédera une présentation plus dynamique, où seront présentés les principaux enjeux observés lors des neuf semaines de stage.

¹. Je remercie Anne-Marie Bertrand, responsable du service *Études et Recherche* de la Bibliothèque publique d'information, pour s'être entretenue longuement avec moi.

². Le stage effectué à la Mission de la recherche comportait un séjour de sept jours à la British Library.

UNE POLITIQUE NOUVELLE POUR UNE ACTIVITÉ ANCIENNE

Par la spécificité de ses missions³ comme par la qualification de ses personnels⁴, la Bibliothèque nationale de France mène de toute évidence une activité de nature scientifique.

Cependant, la nature scientifique du travail effectué à la Bibliothèque Nationale puis à la Bibliothèque nationale de France ne s'est pas toujours traduite par une activité de recherche à proprement parler. A cela sans doute deux types de raison. Le premier, d'ordre général, touche l'ensemble des bibliothèques qui ne parviennent pas toujours à se situer nettement par rapport aux activités de recherche, qu'il s'agisse des domaines de recherche qu'elles permettent d'explorer ou des domaines de recherche qui leur permettent d'évoluer. Le second facteur explicatif est plus spécifique à l'établissement : outre sa reconnaissance tardive comme mission officielle, la recherche à la Bibliothèque Nationale est longtemps restée une entreprise fortement individualisée et privée de véritable légitimité.

Tout l'effort de la Mission de la recherche dans sa configuration actuelle consiste à donner à la Bibliothèque nationale de France les moyens de soutenir, dans la durée, une véritable politique de recherche, profitable non seulement à l'établissement et à ses lecteurs, mais aussi au réseau des bibliothèques françaises comme à leurs homologues étrangers.

Un rapide historique de la recherche à la Bibliothèque Nationale permettra de situer les ambitions de la politique actuelle, dont les principales incidences, à la fois sur le plan structurel et fonctionnel, seront ensuite présentées.

³. Les quatre principales missions de la Bibliothèque nationale de France consistent à :

- "collecter, cataloguer, conserver, enrichir dans tous les champs de la connaissance, le patrimoine national dont elle a la garde [...] ;
- assurer l'accès du plus grand nombre aux collections [...] ;
- poursuivre la construction, l'aménagement et l'équipement des immeubles dont l'État lui confie la réalisation [...] ;
- préserver, gérer et mettre en valeur les immeubles dont elle est dotée".

France. Ministère de la Culture et de la Francophonie. *Décret n° 94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France*. Journal officiel de la République française, 4 janvier 1994, p. 149-152. Art. 2.

⁴. La Bibliothèque nationale de France compte 1 846 personnes, dont 25 % appartiennent à la catégorie A "scientifique".

1- La recherche à la Bibliothèque Nationale : de son existence officieuse à sa mise en place officielle

En l'absence de toute structure fédératrice, il reste délicat d'évaluer l'ampleur de l'activité de recherche officieusement menée à la Bibliothèque Nationale, d'autant que, bien souvent, le travail du bibliothécaire tend insensiblement à être assimilé à celui du chercheur.

La situation commence à s'éclaircir il y a vingt ans, au moment de la reconnaissance officielle, au sein de la Bibliothèque Nationale, d'une mission pour la recherche ; dès lors, de 1976 à 1993, une politique de petits pas se dessine, dans laquelle se distinguent trois principales périodes.

1.1- Les débuts : 1976-1978

C'est en 1976, sous l'impulsion de Georges Le Rider, alors administrateur général de la Bibliothèque Nationale, que s'énoncent les premières actions de recherche : partiellement financées par le Centre National de la Recherche Scientifique⁵ et par la Mission de la recherche du Ministère des Universités, elles ont pour principal objet l'inventaire de fonds spécifiques (les incunables, les manuscrits enluminés d'origine italienne du VI^e siècle au XII^e siècle, etc.). Un an après, par voie de décret⁶, est officialisée la vocation de la Bibliothèque Nationale à conduire des recherches dans le domaine des sciences humaines et sociales. C'est le début d'une organisation qui se met en place :

- *création d'un Conseil scientifique* chargé de "donner son avis sur les orientations et les thèmes de ces recherches"⁷ et sur "les moyens de leur réalisation"⁸ ;
- *définition de domaines de recherche* en concertation avec les tutelles : la "recherche fondamentale" porte sur l'exploitation et la valorisation des collections ; le volet "bibliothéconomie" rassemble des recherches de nature hétérogène, relevant, pour une part, de la conservation et de la restauration et, pour une autre part, des techniques bibliographiques ; la "documentation scientifique" comprend la production des outils nécessaires à la recherche bibliographique (principalement inventaires et catalogues) ;
- *rapprochement avec le monde savant* : dès 1977, une convention est passée entre la Bibliothèque Nationale et le CNRS pour la constitution d'un GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique), dont la formule restera valide jusqu'en 1995, prenant l'appellation GDR (Groupement De Recherche) à partir d'avril 1989 ; cette même année, la Bibliothèque Nationale met 260 m² de locaux à disposition du Centre d'histoire et d'analyse des manuscrits modernes (qui deviendra l'ITEM⁹ en 1982) ; parallèlement et progressivement se met en place un réseau de relations avec d'autres laboratoires du CNRS et les universités, françaises et étrangères.

5. Abrégé CNRS dans la suite du document.

6. Décret n° 77-1274 du 19 novembre 1977 relatif à l'organisation et au régime financier de la Bibliothèque Nationale.

7. *Id.*, article 3.

8. *Id.*, article 16.

9. Institut des textes et manuscrits modernes.

Ces débuts timides¹⁰, si l'on considère notamment le retard pris dans certains domaines, comme celui de la conservation¹¹, ne bénéficient de nouvelles impulsions que sept ans plus tard, dans les années 1983-1984.

1.2- Phase de renforcement dans les années 1983-1986

Une série de décisions, parfois ambiguës, signale cependant, de façon globale, une volonté d'intensifier les actions de recherche au sein de la Bibliothèque Nationale :

- *renforcement statutaire* : si le décret de 1983 affirme, plus clairement, la mission "recherche" de la Bibliothèque Nationale, il menace parallèlement son indépendance vis-à-vis des tutelles¹² ;
- *renforcement des moyens humains et financiers* : l'administrateur général de l'époque, André Miquel, obtient un doublement du budget pour l'année 1986 et crée un emploi de chargé de mission pour la recherche.
- *renforcement scientifique* : c'est toujours André Miquel qui établit en 1986 un comité spécifique "chargé en accord avec les chefs de départements de préciser les orientations des activités de recherche"¹³ et commande à Henri-Jean Martin, en 1985, un rapport sur l'état de la recherche à la Bibliothèque Nationale.

Si cet état des lieux paraît indispensable¹⁴, il ne semble pas avoir reçu d'écho avant 1989.

1.3- 1988-1989 : la problématique de la recherche individuelle

Durant cette période, la recherche individuelle (menée, de façon isolée, par le personnel de la Bibliothèque Nationale) monopolise l'essentiel de la réflexion sur la recherche au

¹⁰. On peut qualifier ainsi ces débuts notamment par comparaison, d'une part avec la British Library (son décret fondateur - the British Library Act (1972) - accorde d'emblée une place à la recherche) et, d'autre part, avec la Bibliothèque publique d'information (BPI), dont le service *Études et Recherche* est créé en 1977, au moment même de l'ouverture de la bibliothèque.

¹¹. Ce qu'indique clairement, entre autres, l'Enquête sur l'état physique des fonds (rapport interne Bibliothèque Nationale, 1990).

¹². "La Bibliothèque nationale conduit des recherches dans le domaine des sciences humaines et sociales. Elle concourt à la réalisation des missions du ministère chargé de la culture notamment dans les domaines de la recherche, de la documentation, de la promotion et de la conservation du patrimoine culturel." (c'est nous qui soulignons).

France. Ministère de la Culture. *Décret n° 83-226 du 22 mars 1983 relatif à l'organisation et au régime financier de la Bibliothèque Nationale*. Journal officiel de la République française, 25/03/1983, p. 915-917.

¹³. Bony, Françoise. *La recherche à la BN : mission intensifiée*. Livres-Hebdo, n°25, 16/6/1986, p. 70.

¹⁴. On peut se reporter sur ce point au bilan dressé en 1986 par Christine Girard, alors chargée de mission pour la recherche à la Bibliothèque Nationale :

"Jusqu'en 1985, la BN a consacré l'essentiel de ses programmes à l'inventaire et à la publication des fonds dont elle est dépositaire. Toutefois, pour répondre à sa mission d'organisme de recherche, elle se doit de faire beaucoup plus : diversifier ses actions, mettre en place des procédures d'évaluation, s'ouvrir à la coopération nationale et internationale, valoriser et diffuser les résultats de ses travaux, en particulier dans le domaine très important de la conservation, du stockage et de la communication des documents."

Bony, Françoise. *La recherche à la BN : mission intensifiée*. Livres-Hebdo, n°25, 16/6/1986, p. 70.

sein de l'établissement, au détriment d'un travail sur les domaines de recherche¹⁵ et sur les instances d'évaluation. Deux facteurs ont, semble-t-il, orienté les débats sur ce point :

- la disposition statutaire du 1er novembre 1988 permettant au personnel scientifique de l'établissement de consacrer six heures par semaine à la conduite de recherches non liées à l'emploi occupé;
- le rapport de H.-J. Martin soulignant la faiblesse de l'investissement du personnel dans la recherche¹⁶.

Cette même année 1988, une enquête approfondie sur la recherche à l'intérieur de la Bibliothèque Nationale est conduite, avec pour objectif de "dresser un tableau de la recherche individuelle"¹⁷. Parallèlement à cette enquête, une évaluation de l'emploi des 6 heures dégagées pour des travaux de recherche est réalisée un an après : le bilan, certes prématuré, amène à conclure qu'"il reste beaucoup pour encourager les conservateurs à faire de la recherche"¹⁸. La principale raison avancée pour expliquer la faiblesse des recherches menées est la gestion du temps¹⁹ ; c'est d'ailleurs sur ce point qu'H.-J. Martin formule l'une de ses recommandations²⁰. Si la formule des 6 heures hebdomadaires manque assurément de souplesse, il n'apparaît pas, à cette époque, qu'une politique volontariste d'encadrement, d'animation et de mise en synergie puisse donner un sens et une dynamique à l'effort de recherche entrepris ; tout au contraire, sans doute par crainte d'un cadre trop directif, H.-J. Martin conclut ainsi son rapport : "J'avais pensé un moment vous suggérer la création d'un Monsieur/Madame Recherche mais cela pourrait revenir à susciter l'apparition, en un domaine où il faudrait laisser au maximum cours à

15. Pourtant, dans son rapport, Henri-Jean Martin plaidait pour un élargissement des champs de recherche, dans le domaine bibliothéconomique notamment (classification et indexation).

16. Cf. Procès-verbal du Conseil scientifique du 6 mars 1989 :

"Le personnel scientifique compte environ 250 personnes, dont une quarantaine effectue actuellement des grands travaux de catalogage rétrospectif. Ce chiffre faible atteint la côte d'alerte. Seule une dizaine poursuit, à titre personnel, des recherches. Il s'agit d'une proportion beaucoup trop faible, d'autant plus étonnante quand on connaît les aptitudes des conservateurs."

17. *Id.*

18. *Id.* :

"14% seulement des conservateurs déclarent poursuivre des recherches hors de leur travail. Seuls 22% des conservateurs consacrent six heures hebdomadaires à des activités de recherche ayant un lien direct avec les fonds ou les missions de la BN, mais indépendantes de leur emploi. A ceux-ci s'ajoutent les 16% des conservateurs mettant à profit ces six heures pour de l'information personnelle dans un souci d'accroître leurs connaissances. Cette activité qui est différente du travail quotidien et exige un effort intellectuel ne peut toutefois être assimilée à la recherche scientifique."

19. *Id.* :

"La raison en est bien souvent non le manque d'intérêt pour la recherche, mais la charge énorme représentée par le travail quotidien. Dans les départements spécialisés eux-mêmes, les conservateurs ont du mal à mener des travaux de recherche sur leur temps de travail, soit qu'ils ne puissent planifier leurs recherches devant les tâches quotidiennes, soit qu'ils ne puissent mener des recherches individuelles distinctes de celles imposées par leurs fonctions".

20. Procès-verbal du Conseil scientifique du 14 juin 1989 :

"Il convient de faciliter les efforts de la minorité des conservateurs qui ont des recherches originales en cours. Ainsi il conviendrait que l'aménagement des horaires ne limitât pas leur indépendance. Il [H.-J. Martin] propose même, à cet effet, un détachement de quelques semaines ou quelques mois pour achever une thèse."

l'initiative des groupes et des individus, d'un de ces échelons intermédiaires qui risquent d'empoisonner un climat"²¹.

Dix ans plus tard, la nécessité de créer non seulement un mais deux "Monsieur recherche" apparaissait, sans doute, avec plus d'évidence...

2- La recherche à la Bibliothèque nationale de France : la mise en place d'une politique de recherche

Le décret du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France permet, par sa formulation, d'envisager les conditions d'une véritable politique de la recherche : ni les restrictions disciplinaires du décret de 1977 ni le poids contraignant des tutelles sous-jacent au décret de 1983 n'y apparaissent²². Cependant, tout reste à faire.

Si la démarche adoptée pour construire une politique de recherche a emprunté à la classique analyse de l'existant, elle a également cherché, dès le début, à intégrer le nouvel environnement qui était le sien, tant d'un point de vue politique que scientifique. Ces bases ont permis de déterminer les principes et les caractéristiques majeurs de la nouvelle politique à mettre en place.

2.1- Fondements de la politique de recherche actuelle

A l'image du nouvel établissement, la Mission de la recherche a veillé à exploiter pleinement l'héritage légué par la Bibliothèque Nationale et à anticiper ambitieusement sur l'ouverture du nouveau site de Tolbiac.

- *Bilan de l'existant* : une phase analytique et critique, sous forme d'examen de la documentation existante et d'entretiens avec les principaux acteurs, a permis d'élaborer un bilan, exprimé dans un document de synthèse²³ et repris brièvement ci-dessous sous la forme d'un tableau :

21. Martin, Henri-Jean. Rapport d'évaluation de la recherche à la Bibliothèque Nationale, document interne, 1985, p. 7.

22. Décret n° 94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France, *op. cit.* : "Elle [La Bibliothèque nationale de France] conduit des programmes de recherche en relation avec le patrimoine dont elle a la charge, particulièrement sur la bibliothéconomie."

23. Plan d'action de la Mission de la recherche, document de travail, juillet 1994, p. 2 à 8.

Points positifs	Points négatifs
Grande richesse de projets ²⁴	Juxtaposition d'actions isolées
Lien fort avec le monde de la recherche	Actions portées plus par des personnes que par des équipes
Production éditoriale non négligeable	Moyens insuffisants (a)
	Défauts de valorisation (b)
	Procédures inadaptées (c)

- (a) : pas de budget propre de l'établissement pour la recherche ; un mode de décharge horaire pour les personnels inadéquat ; un tarif de vacations trop uniforme.
- (b) : des supports d'édition peu diversifiés ; une politique de colloques et d'expositions insuffisamment liée à la recherche.
- (c) : pas d'instance de définition de la politique de recherche ; absence de planification et d'évaluation ; des délégations de gestion lourdes ; un groupement de recherche hétérogène qui ne fonctionne pas dans les normes du CNRS.

En l'état, la politique de recherche héritée par la Bibliothèque nationale de France manquait assurément de cohérence, de visibilité et de crédibilité²⁵, notamment auprès des tutelles qui, s'en plaignant, n'ont pas hésité à réduire sévèrement leur soutien financier. C'est pourquoi une part de l'action de la Mission a consisté, dès 1994, "à rendre plus lisible la politique de la recherche de la Bibliothèque nationale de France et à en faire connaître la spécificité"²⁶.

Mais, parallèlement, la Mission de la recherche se devait d'intégrer les nouvelles composantes de son environnement.

- *Anticipation de l'avenir* : un effort d'anticipation a été entrepris aussi bien sur le plan politique que sur le plan scientifique.
 - Sur le plan politique : la Mission de la recherche devait prendre en compte la configuration du nouvel établissement, et notamment : une répartition thématique des collections, un rayonnement plus vaste, mais aussi un nouveau site - le Centre technique du Livre - situé à Marne-la-Vallée, et équipé de laboratoires spécifiquement dédiés à l'expérimentation et aux tests relatifs à la conservation et à la restauration²⁷.
 - Sur le plan scientifique : la Bibliothèque nationale de France ne pouvait se tenir à l'écart des recherches portant sur les nouvelles technologies, ni ignorer

24. En 1993, on comptabilisait, outre une cinquantaine d'entreprises individuelles, 20 programmes de recherche, dont 12 portaient sur l'étude thématique des collections, 7 étaient des inventaires de collections, 1 seul programme étant consacré à la conservation.

25. Bilan à mi-parcours du plan triennal de la recherche, document de travail, 20/06/1996, p. 1 :

"Il a parfois été reproché à notre établissement de ne pas avoir de politique de recherche. On lui a reproché encore le manque de lisibilité de cette politique, le fait qu'elle se caractérisait par un empilement d'actions. On dit aussi que nous classons sous l'appellation "recherche" des travaux catalographiques et bibliographiques qui appartiennent à l'accomplissement régulier des fonctions de recension, de signalement et de mise à disposition des collections."

26. *Id.*, p. 1.

27. Il s'agit, plus précisément, du "laboratoire d'assistance technique et scientifique".

les programmes de vaste envergure sollicitant des équipes pluridisciplinaires, comme les projets de bibliothèque numérique²⁸.

C'est ainsi que, tout en privilégiant les pôles d'excellence de l'ancien établissement, la Mission de la recherche a engagé une politique volontariste, accordant une large part aux programmes de recherche sur les procédés de conservation et engageant une réflexion, large et ouverte, sur la notion de recherche appliquée²⁹. Cet équilibre entre héritage et rupture aurait risqué l'instabilité s'il n'avait été soutenu par quelques principes majeurs.

2.2- Principes majeurs de la politique de recherche

C'est une certaine conception de la recherche qui sous-tend les deux principes majeurs à la base de la politique adoptée : la recherche n'est plus pensée en termes d'accumulation d'actions individuelles centrées sur les collections de la Bibliothèque nationale de France, mais en termes de travail d'équipe réalisé en phase avec les objectifs de l'établissement et destiné à une vaste communauté, celle des chercheurs comme celle des professionnels. De là découlent ces deux principes :

- *une programmation maîtrisée par axe de recherche*. Ce cadre programmatique présente au moins deux avantages : outre qu'il permet de regrouper des actions de recherche complémentaires et parallèlement d'élargir les champs de recherche à des domaines délaissés, il offre un référentiel transparent et commun à l'ensemble de l'établissement, indispensable pour créer une dynamique de recherche à grande échelle ; il a ainsi rendu possible l'appel à projets que la Mission de la recherche a lancé en 1995 auprès de l'ensemble des directions de la Bibliothèque nationale de France.
- *une action de valorisation systématique et adaptée* : en privilégiant le caractère finalisé de la recherche, la Mission de la recherche tend, d'une part, à assurer la visibilité et la crédibilité de la recherche menée dans l'établissement et, d'autre part, à diffuser, auprès des communautés intéressées, l'expertise et le savoir-faire dont la Bibliothèque nationale de France dispose.

²⁸. Les collègues anglais ont engagé leurs programmes de recherche sur ce thème dès le début des années 1990.

²⁹. Voir ci-après, § 2.1.

→ voir la 2^e partie! → p25!

2.3- Caractéristiques principales de la politique de recherche

La mise en œuvre des principes majeurs de la politique de recherche de la Bibliothèque nationale de France s'est organisée autour de la notion de maîtrise, déclinée sous trois aspects : maîtrise du temps, maîtrise des contenus et maîtrise des procédures.

- *Maîtrise du temps* : cette volonté s'est traduite, dès 1995, par la mise en place d'un plan d'action triennal. Cette durée, qui pourrait être étendue à cinq ans en 1998, permet surtout de soumettre les programmes de recherche à une échéance qui oblige à des bilans réguliers sur l'avancée des travaux. En aucun cas elle ne signifie que les programmes de recherche doivent impérativement aboutir au terme de trois ans.
- *Maîtrise des contenus* : un effort pour déterminer une typologie d'actions a été entrepris surtout dans un souci de transparence et d'efficacité ; là encore, c'est l'esprit et non la lettre d'une programmation par axes qui a été mis en avant. La définition des axes de recherche reste ouverte à la fois aux priorités de l'établissement et à l'évolution de la recherche : ainsi, après discussion avec les acteurs concernés, l'année 1997 devrait-elle voir une modification des axes de recherches retenus dans le sens suivant³⁰ :

Axes de recherche actuels	Modifications envisagées
Supports de l'écrit, de leur production à leur usage	<u>Élargissement</u> aux "supports de l'information" en général. <u>Scission</u> de l'axe en sous-axes : histoire du livre, études sur le papier.
Exploitation et valorisation des collections spécialisées	<u>Regroupement thématique</u> : musique, numismatique par exemple.
Recherche appliquée, divisée en trois volets : - conservation - traitement automatisé du langage - bibliothéconomie	<u>Redéfinition</u> de la notion de "recherche appliquée" et de ses possibilités de mise en œuvre.

Cette maîtrise des contenus, parce qu'elle facilite l'identification de la recherche à la Bibliothèque nationale de France, doit permettre à terme une association systématique de la Bibliothèque nationale de France avec des partenaires extérieurs, de façon à mieux conjuguer les efforts et à bénéficier d'une plus large audience.

³⁰. Ce tableau reprend les données présentées par la Mission de la recherche dans son bilan à mi-parcours ; elles sont essentiellement indicatives.

- *Maîtrise des procédures.* Les procédures que gère la Mission de la recherche sont de deux ordres : scientifique et administratif. Rien n'existait sur le plan scientifique : la Mission de la recherche a tenu, dès sa création, à disposer d'un comité scientifique par axe de recherche, chargé notamment d'évaluer les programmes de recherche. Sur le plan administratif, la charge de travail était en revanche trop lourde pour une structure aussi petite que la Mission de la recherche : représentant autrefois l'essentiel de l'activité du service, la gestion du budget comme celle des vacations de recherche a peu à peu intégré les circuits normaux de l'établissement, tandis qu'une gestion précise de la recherche se mettait en place par le biais d'appel à programmes et de circuit de réponse simplifié.

Les principes adoptés d'une part et les caractéristiques de la nouvelle politique de recherche d'autre part n'ont pas été sans entraîner de profondes modifications à la fois sur le fonctionnement du service et sur son mode de travail et de relation avec ses différents partenaires, qu'ils soient scientifiques ou administratifs.

3- Conséquences des options politiques sur l'organisation structurelle et fonctionnelle

3.1- Conséquences sur l'organisation structurelle

Les incidences des options politiques retenues sur l'organisation structurelle se situent à trois niveaux : au niveau du service, au niveau de la direction et au niveau de l'établissement.

- *Niveau du service* : la nouvelle politique ne pouvait se mettre en place sans un renforcement de moyens, tant humain que financier : le temps partiel de conservateur, secondé par un mi-temps de secrétariat, en place de 1990 à fin 1993, devenait en 1994 deux pleins temps de conservateur et un temps partiel de secrétariat³¹. C'est mieux, mais c'est encore trop peu, comparé notamment aux forces humaines de structures homologues³². Bien entendu, la Mission réclame la création de postes, au

³¹. Le secrétariat est actuellement assuré à raison de 120 heures par mois par un personnel vacataire, en l'attente d'une création définitive de poste.

³². A la British Library, 18 personnes travaillent pour la recherche, au sein du *Research and Innovation Centre* (RIC), cf. annexe 3.

Direction du développement scientifique et des réseaux

Direction du développement scientifique et des réseaux
Marcelle Beaudiquez

Cellule administrative
Anne Claire Thévenot

Chef de la mission pour l'organisation des services
Françoise Bourdon

Directeur de l'Agence bibliographique nationale
Claire Vayssade

Chef du service de la coordination bibliographique
Danièle Duclos-Faure

Chef du service des chantiers de conversion rétrospective
Jacqueline Solomiac

Chef du service de l'accueil
Chantal Ritz

Chef de la mission pour la politique scientifique de numérisation
Yannick Maignien

Service de la coopération et des réseaux

Chef de la mission pour la politique documentaire
Simone Blanc

Chef de la mission pour la recherche
Alain Massuard

Dépôt légal
Josette Mouly

Fichiers d'autorité
Cécile Maury
Michèle Guy
Marion Mouchot
Nadine Boddaert

Bibliothèque nationale
Nicole Druet
A. - M. Beaugendre
Pascale Vigier

Chef de secteur des pôles associés
Georges Pérrin

Echanges internationaux
Marie-Simone Régnier

Bibliographie nationale française
Isabelle Boudet

Formation
Sophie Mazens

Bibliothèques municipales
Monique Espéron

Prêt
Marie-Christine Lefèbre

Service des dons
Christine Franconnet

ISSN France

Normalisation
Nathalie Passin-Aguirre

Bibliothèques universitaires
Anne-Marie Cubaud

Secteur francophone
Marie-Claire Germanaud

Cohérence de la base
Guillaume Niziers

Cotation
Jeanne-Françoise Chanot

Secteur Europe
Sonia Zillhardt

Histoire de France
Anne Ducomet

moins un, de façon à affecter un correspondant par axe de recherche. Même renforcement, encore bien timide, des moyens financiers : si l'obtention d'une ligne consacrée à la recherche sur le budget propre de l'établissement a été effective en 1996, elle reste encore bien symbolique : 350 000 F pour 1996³³.

- *Niveau de la direction* : la Mission de la recherche dépend de la Direction du développement scientifique et des réseaux (Cf. organigramme ci-contre), dont l'une des missions consiste à "proposer et suivre la politique de recherche de la Bibliothèque nationale de France, tant pour ce qui a trait aux contenus et aux supports des collections, que pour ce qui a trait aux pratiques du public, notamment en matière de lecture et de recherche"³⁴. Une autre de ses missions consiste à développer "tout ce qui a trait à la coopération, aux échanges dans le domaine scientifique"³⁵. Cette mission de coopération, tant française qu'étrangère, a donné lieu à la création de secteurs spécifiques, dont un "Secteur Europe", chargé de la participation de la Bibliothèque nationale de France aux projets européens institutionnels. Dès lors, l'action de la Mission de la recherche se trouve resserrée moins sur le plan géographique³⁶ que sur le plan structurel.
- *Niveau de l'établissement* : l'organigramme de l'établissement (voir au verso) comprend, outre l'Agence comptable, neuf directions, quatre directions de moyens³⁷ et cinq directions à caractère scientifique³⁸. Service transversal par excellence, du fait de son fonctionnement administratif comme de sa vocation scientifique, la Mission de la recherche est en contact avec chacune des autres directions et doit donc gérer un réseau lourd et complexe de relations : la gestion administrative du service impose en effet une collaboration avec les directions de moyens (DPRS, DDC, DMT, DAF) ; la gestion scientifique passe par un contact régulier avec les directions à caractère scientifique (DIA, DCS, DSC, DDSR, DINT). Si elles constituent les garanties d'une conduite saine et dynamique de la recherche à la Bibliothèque nationale de France, la densité des relations à établir et la position indépendante de la Mission de la recherche

³³. Dans son document fondateur, la Mission de la recherche avait demandé qu'un budget de 500 000 F soit prévu pour l'année 1995.

³⁴. Document de commentaire de l'organigramme de trajectoire, document interne, 1994.

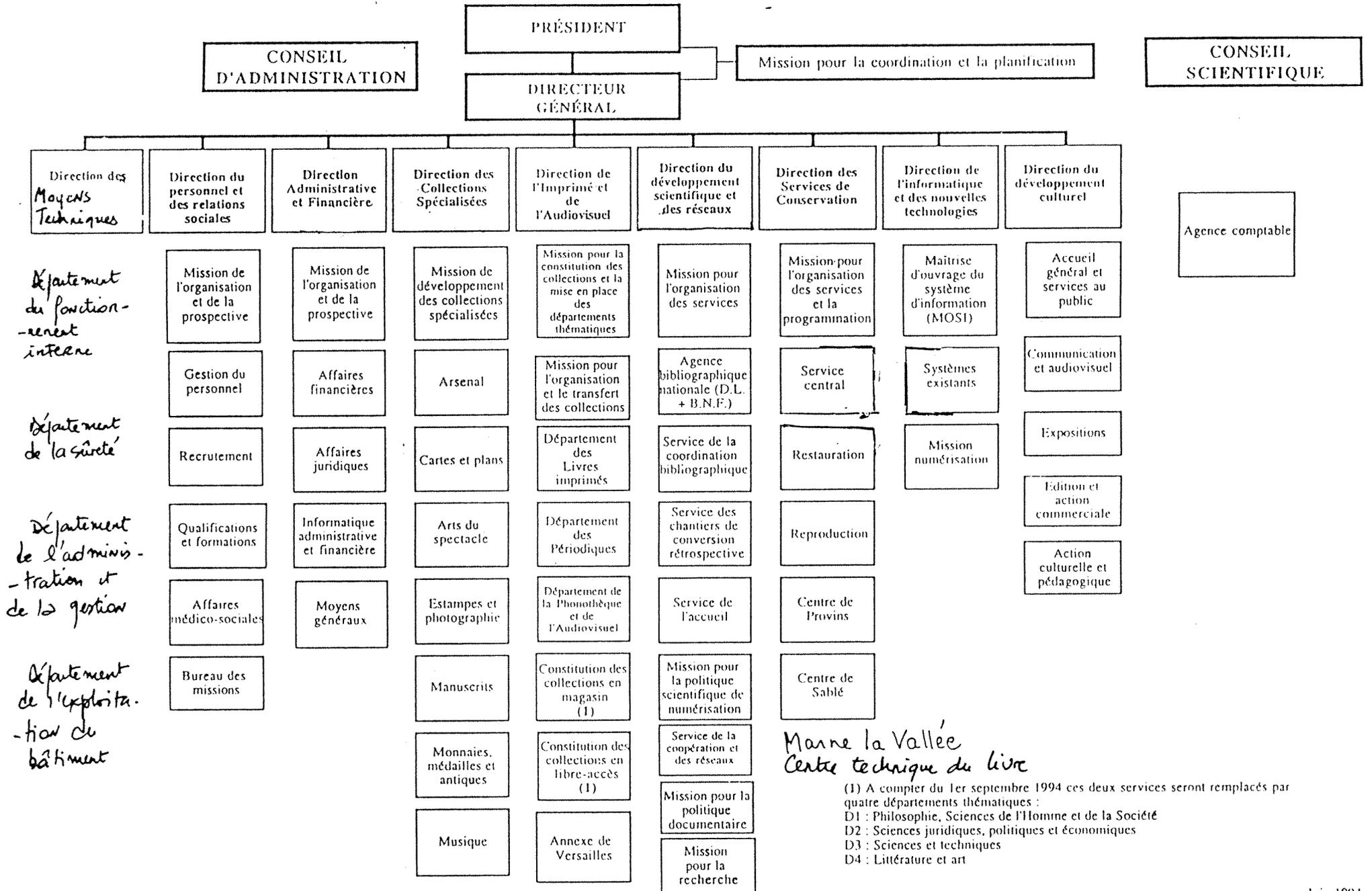
³⁵. *Id.*

³⁶. Rien n'empêche en effet la Mission de la recherche d'établir des relations bilatérales avec des partenaires européens, mais alors de nouvelles formes de rapport avec les institutions européennes doivent être imaginées. C'est en ce sens qu'un premier contact avec le RIC de la British Library a pu être établi.

³⁷. DPRS (Direction du Personnel et des Relations sociales), DDC (Direction du Développement Culturel), DMT (Direction des Moyens Techniques), DAF (Direction Administrative et Financière).

³⁸. DIA (Direction de l'Imprimé et de l'Audiovisuel), DCS (Direction des Collections Spécialisées), DSC (Direction des Services de la Conservation), DDSR (Direction du Développement Scientifique et des Réseaux), DINT (Direction de l'Informatique et des Nouvelles Technologies).

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
 Organisation des directions, départements ou services



par rapport aux directions spécifiquement vouées à la recherche restent cependant fort délicates à maintenir³⁹.

Cette organisation structurelle introduit une rupture avec la précédente situation : la Mission pour la recherche de l'ancien établissement, si elle dépendait de la Direction scientifique, entretenait peu de rapports avec le reste de l'établissement, en raison d'une part de l'autonomie de sa gestion et d'autre part du faible réseau d'échange qu'elle avait établi avec les services scientifiques.

3.2- *Conséquences sur l'organisation fonctionnelle*

Si une partie des activités de l'actuelle Mission de la recherche recoupe celles de l'ancien service (rôle de support financier en termes de vacations de recherche, d'achats de matériels et d'actions de valorisation), la nouvelle politique impose des changements d'organisation fonctionnelle, notamment sur les plans de la gestion administrative, la gestion budgétaire et la gestion des partenaires institutionnels.

- *Nouvelle gestion administrative.* Dans un double souci d'efficacité et d'ancrage stratégique, la Mission de la recherche a, dès le début, cherché à collaborer avec les services compétents de la Bibliothèque nationale de France, tant en matière de suivi administratif des vacations (collaboration avec la DPRS) qu'en matière de suivi technique des éditions et colloques (collaboration avec la DDC) ou encore en matière financière et juridique (collaboration avec la DAF). On s'en doute, ce type de collaboration exige rigueur, organisation et... vigilance. Si la mise en place d'outils de travail communs aux directions (comme des tableaux de bord) est toujours un peu longue au début mais parvient à se mettre en place, le partage des responsabilités et des compétences entre directions reste, lui, toujours délicat (choix du recrutement, choix des imputations budgétaires, etc.). Sur ce point, le premier bilan 1996 établi par la Mission de la recherche témoigne qu'une part trop importante de l'énergie est consacrée à ces "problèmes d'intendance"⁴⁰.
- *Nouvelle gestion budgétaire.* En plus d'une application des options politiques, un effort de clarification et d'assainissement financiers a été entrepris, dès 1994, qui

³⁹. Voir, ci-après, § 2.1.

⁴⁰. Bilan de l'activité de la Mission de la recherche pour les 8 premiers mois de l'année 1996, 5 sep. 1996.

a abouti, en 1996, aux actions suivantes : une ventilation de la ligne budgétaire de la recherche, une suppression de toutes les dépenses non liées directement aux activités de recherche inscrites dans le plan triennal et à une réorientation politique et stratégique des dépenses.

La ventilation s'est faite en trois sous-chapitres permettant l'identification des consommations effectuées sur les trois sources budgétaires de l'établissement : la Bibliothèque nationale de France, la Mission de la recherche et de la technologie⁴¹ et le CNRS.

Sources de financement	Montant pour 1996	Affectations
Bibliothèque nationale de France	350 000 F	Programmes de recherche symboliques ou politiques
MRT ⁴²	1 450 000 F	Programmes de recherches "hérités"
CNRS	250 000F + subventions TITLIV ⁴³ (70 000 F)	Programmes de recherche menés en partenariat avec le CNRS

Cette ventilation claire, qui est par ailleurs détaillée à la fois par programme et par type de dépenses (vacation, matériel, valorisation), permet de justifier l'emploi des crédits auprès des tutelles et de défendre auprès d'elles une continuité d'affectation de moyens. L'enjeu est d'autant plus important qu'au vu des reports de crédits⁴⁴ d'une part et de l'absence de programmation d'autre part, la MRT a régulièrement réduit le montant des subventions accordées à la Bibliothèque nationale de France⁴⁵.

L'assainissement et la réorientation des dépenses ont principalement porté sur le volet "valorisation". Il a fallu renoncer au financement d'actions sans rapport avec les recherches soutenues par la Mission et valoriser les programmes de recherche qui n'avaient bénéficié jusqu'alors d'aucune diffusion⁴⁶. L'objectif général consiste en un renversement de proportion : représentant à ce jour 80% des dépenses, le financement des vacations de recherches sera réduit à 40%, au profit des actions de valorisation, et, dans une moindre mesure, de soutien de base (achat de matériel, expertises, études et missions). L'objectif semble réalisable, notamment sur la base de regroupement des

41. Service du ministère de la Culture, désigné, dans la suite de ce document, par le sigle MRT.

42. Il s'agit d'un budget affecté, qui présente à ce titre la possibilité d'être reporté d'une année sur l'autre ; cela a été le cas en 1993 et en 1994.

43. Voir, sur ce point, la note 53, p. 19.

44. Montant des reports : 1 500 000 F du budget 1992 ; 2 500 000 F du budget 1993.

45. Baisse régulière des subventions : réduction de 10% en 1994 puis de 25% en 1995 ; une baisse de 40% est prévue cette année.

46. Par exemple, la publication, en 1995, du premier tome de *L'Inventaire des camées et intailles*, issu d'un programme de recherche commencé en 1989.

programmes de recherche et du reclassement de certaines actions dans le cadre d'activités normales des départements⁴⁷.

- *Nouvelle gestion des partenaires institutionnels* : le principal et le plus ancien des partenaires savants de la Bibliothèque nationale de France est le CNRS, avec qui les formes de coopération ont été multiples : coopération par le biais d'un groupement de recherche propre à la Bibliothèque nationale de France (le GDR 34), coopération contractuelle avec des laboratoires associés et d'autres groupements de recherche, coopération par le biais de mise à disposition de personnel CNRS. L'achèvement de la convention portant sur le GDR 34 à la fin de l'année 1995 a été l'occasion de repenser d'une part la pertinence de ce groupement de recherche et d'autre part l'ensemble des relations, parfois trop hétérogènes, entre le CNRS et la Bibliothèque nationale de France.

Le GDR 34

Il s'agit d'une structure de coopération où conservateurs de la Bibliothèque nationale de France et chercheurs du CNRS (IRHT, ITEM⁴⁸, etc.) travaillent ensemble à l'exploitation des fonds de l'établissement⁴⁹. Comme le signalaient Alain Massuard et Thierry Cloarec dans leur bilan de l'existant,

"cet ancrage sur l'établissement confère un statut particulier au GDR 34 par rapport aux autres GDR qui sont des structures transversales entre laboratoires de recherche ayant un même objet d'étude. Le GDR 34 aboutit à regrouper des actions totalement hétérogènes dans un même ensemble (recherches ayant pour objet le livre imprimé, les manuscrits, les œuvres musicales, les monnaies et médailles, les périodiques ; recherches sur les contenus, sur les supports, sur l'histoire de l'édition, etc.) sans que la structure mise en place apporte un plus à chacun des programmes qu'elle regroupe."

Plan d'action de la Mission de la recherche, document interne, 1994, p. 8.

Le CNRS n'étant plus, de son côté, satisfait de cette forme de collaboration, les discussions avec la Bibliothèque nationale de France ont abouti à rejeter à la fois la solution du renouvellement en l'état du GDR et celle de sa redéfinition. C'est une autre solution, plus globale, qui a emporté l'adhésion des deux parties.

⁴⁷. Ce qui suppose un contrôle de l'affectation des vacataires à des tâches réellement liées à la recherche.

⁴⁸. IRHT : Institut de recherche sur l'histoire des textes ; ITEM : institut des textes et manuscrits modernes.

⁴⁹. 11 des 37 programmes gérés par la Mission de la recherche sont inscrits dans l'activité du GDR 34.

Le cadre global de coopération CNRS-Bibliothèque nationale de France

Ce cadre global devait également permettre de traiter uniformément les autres liens contractuels avec le CNRS, et notamment avec les laboratoires ITEM, IRHT et CRCDCG⁵⁰. S'ajoutent, à cet inventaire non exhaustif, les conventions portant sur la mise à disposition de personnels du CNRS.

A une ancienne logique d'accords bilatéraux, où chaque responsable de programme cherche un laboratoire homologue, se substitue une nouvelle politique de coopération globale, qui prend la forme d'une "convention-cadre" destinée à couvrir, dès 1997, l'ensemble des formes et des domaines de coopération entre le CNRS et la Bibliothèque nationale de France. Pour l'année 1996, une convention d'un an permet de maintenir les relations entre les deux établissements.

Conclusion de la première partie

La création du nouvel établissement en 1994 a été l'occasion de doter la Bibliothèque nationale de France d'une véritable politique de recherche. Si la matière scientifique était là - dense, originale et variée -, ni l'ambition ni les moyens n'avaient encore été pensés et mis en place pour la rendre vivante et visible. En trois ans, l'essentiel de l'action entreprise par la Mission de la recherche a été de négocier le passage d'une démarche de recherche individuelle et monothématique (centrée sur les fonds) à une approche globale de la recherche, négociée et évolutive.

Cette première partie a cherché à souligner à la fois les principes et les incidences d'une politique globale fondée sur la concertation. Reste à montrer le caractère évolutif de l'approche retenue, en se fondant sur une observation de la vie effective du service.

⁵⁰. Centre de recherche et de conservation des documents graphiques.

LES ENJEUX DE LA MISSION DE LA RECHERCHE

La mise en œuvre effective d'une nouvelle politique de recherche à la Bibliothèque nationale de France se heurte à deux types de difficultés, qui constituent autant d'enjeux ou de défis que la Mission de la Recherche doit gérer et relever. Là se mesurent la souplesse et l'inventivité dont doit faire preuve le service pour mener à bien, en contexte réel, ses ambitions.

Les deux principales difficultés que l'on a pu observer ne sont pas de même nature : la première, de nature conjoncturelle, tient au caractère récent du service, qui rencontre à ce titre des problèmes propres à toute nouvelle structure ; la seconde difficulté, plus fondamentale, tient à la vocation même du service, qui doit faire cohabiter, le plus profitablement possible, les deux univers distincts de la bibliothèque et de la recherche.

1- Enjeux propres à toute nouvelle structure

A l'échelle d'un établissement comme la Bibliothèque nationale de France, trois ans d'existence ne peuvent suffire pour à la fois intégrer parfaitement l'héritage complexe du passé et imposer l'identité d'un nouveau service. L'enjeu consiste donc à trouver des palliatifs ou des solutions temporaires susceptibles de conduire à terme à la configuration désirée.

1.1- La gestion de l'existant

L'existant dont a hérité la Mission de la Recherche relève de deux ordres, scientifique et administratif, pour lesquels la marge de manœuvre s'est avérée plus ou moins grande : si la gestion de l'existant scientifique a rapidement pris une forme harmonieuse, celle de l'existant administratif, ou plus globalement fonctionnel, s'est montré plus problématique.

- *Gestion de l'existant scientifique*

Sur les 37 programmes actuellement gérés par la Mission de la recherche⁵¹, 22 sont directement hérités de l'activité de recherche antérieure à la création de la Mission. 15

⁵¹. Voir en annexe 1 le détail de cette programmation.

nouveaux programmes ont débuté en 1995 suite à l'appel à projets lancé auprès des différentes directions.

Concernant les programmes "anciens", un effort particulier a été fait d'une part sur la maîtrise de leur durée et d'autre part sur la valorisation de leurs résultats, intermédiaires ou finaux. Par exemple, deux des plus anciennes recherches, commencées respectivement en 1976 et 1978, concernant pour la première la numismatique orientale et pour la seconde la correspondance privée du XIX^e siècle, ont désormais une date d'achèvement prévue, respectivement en 1996 et en 1998. Par ailleurs, pour des programmes de plus longue haleine, comme l'inventaire et l'analyse des incunables, commencés en 1978, une reprise de la diffusion des résultats, irrégulière jusqu'alors, a commencé, tandis que la réalisation d'une banque de données est à l'ordre du jour. Cette volonté de la Mission de la recherche s'est concrètement traduite par l'allocation supplémentaire d'heures de vacances⁵².

La mise en route de nouveaux projets, suite à l'appel à propositions, a été l'occasion, d'une part, d'intégrer, dans la programmation scientifique de l'établissement, des directions ou des services qui, jusqu'alors, étaient absents et, d'autre part, de favoriser la publication d'outils professionnels. Ainsi trois programmes de recherche relèvent-ils actuellement de la DDSR ; parallèlement, une impulsion forte a été donnée aux services de la conservation et à l'étude des supports audiovisuels (respectivement 7 et 5 programmes en cours). L'attention particulière portée à la publication d'outils professionnels trouve un exemple remarquable dans le programme "microclimat à l'intérieur d'une vitrine d'exposition" dont le résultat doit permettre de proposer une "fiche technique et un cahier des charges à l'usage des personnes et services responsables de l'organisation d'expositions sensibles aux paramètres climatiques".

Lors de ses bilans réguliers, la Mission de la recherche constatait que le rythme d'avancement des travaux correspondait à 85% au calendrier prévu et gardait comme objectif viable l'achèvement de près de la moitié des programmes au terme du plan triennal. En revanche, elle déplorait que la DINT, malgré son important potentiel, ne consacraît davantage d'énergie à la recherche et espérait qu'une fois le système d'information en route, elle constituerait une véritable force de proposition. Ne relève en effet de la DINT, à l'heure actuelle, qu'un seul programme de recherche, dont le caractère politique⁵³ rend difficile le suivi par la Mission de la recherche. Hormis la faiblesse et

⁵². En 1994 : 335h ; en 1995 : 815h. ; en 1996 : 1020h.

⁵³. Ce programme de recherche, intitulé TITLIV, est dirigé par E. Leroy Ladurie. Il a bénéficié de voie de financement particulière et se plie mal aux exigences de suivi et de transparence préconisées par la Mission de la recherche. TITLIV représente en outre une action de recherche vaste et ambitieuse qui nécessiterait précisément un encadrement rigoureux et la collaboration dense et étroite de divers spécialistes. L'ambition de TITLIV est en effet d'analyser, sous le double point de vue statistique et lexicographique, les notices des catalogues informatisés *BN-Opale* et *Conversion rétrospective*.

l'ambiguïté de la participation de la DINT à la politique de recherche de la Bibliothèque nationale de France, la gestion conjuguée de l'ancien et du nouveau est perçue, sur le plan scientifique, comme globalement satisfaisante.

- *Gestion de l'existant administratif*

L'effort entrepris par la Mission de la recherche, dès 1994, pour cerner le contour de ses responsabilités et marquer la frontière avec ses différents partenaires internes n'a pas encore complètement abouti à ce jour. L'essentiel du problème repose sur le partage des tâches entre la Mission de la recherche et les directions fonctionnelles, la première prenant les décisions que les secondes exécutent.

Cette répartition des rôles est désormais sainement établie avec les deux directions du personnel (DPRS) et de la valorisation (DDC), après deux ans de discussions parfois âpres, les deux directions ayant tendance à intervenir sur les décisions de fond, pourtant sous la responsabilité de la Mission de la recherche (choix du recrutement comme choix des publications par exemple). Les frontières ont été particulièrement difficiles à établir avec la DDC : si les deux structures ont en charge une mission de valorisation, leurs objectifs et leurs intérêts ont longtemps divergé, la tendance à l'édition de prestige propre à la DDC correspondant peu au souci de vulgarisation scientifique prôné par la Mission de la recherche.

En revanche, les relations avec la direction financière (DAF) sont restées, jusqu'en cette fin d'année 1996, mauvaises ; elles s'avèrent en outre préjudiciables à la Mission de la recherche : le retard dans la transmission des dossiers à l'interne se répercutant à l'externe, la Mission de la recherche perd toute crédibilité vis-à-vis de ses bailleurs de fonds extérieurs (tutelles, CNRS, etc.). Par ailleurs, en dépit de la constitution d'instruments de travail communs et de mises au point régulières, les imputations budgétaires restent encore largement exécutées hors des préconisations de la Mission de la recherche.

Sans doute la difficulté de ces relations tient-elle au poids de l'habitude, mais aussi au manque de légitimité accordée, en plus haut lieu, à la Mission de la recherche⁵⁴.

⁵⁴. Encore que la situation évolue ; en effet, comme le note Alain Massuard, "paradoxalement, les difficultés budgétaires qui s'annoncent pour 1997 ont obligé l'établissement à réaffirmer cette légitimité vis-à-vis des tutelles et ont conduit à mettre à plat les procédures communes avec la DAF, dans un souci de plus grande efficacité".

1.2- Problème de légitimité

Toute nouvelle structure, qu'elle soit créée *ex nihilo* ou qu'elle introduise une rupture significative avec l'existant, se trouve confrontée à un problème de légitimité qui impose la constitution d'une identité claire et stable. Dans le cas de la Mission de la recherche, cette identité doit apparaître à deux niveaux, aussi bien en interne, au sein même de l'établissement, qu'en externe, et particulièrement vis-à-vis des tutelles, principales sources de financement.

- *Légitimité de la Mission de la recherche en interne*

Le bilan sur ce point est très contrasté, même si, de façon générale, la Mission de la recherche bénéficie d'une bonne visibilité en interne⁵⁵.

En effet, insuffisamment soutenue par une direction qui connaît elle-même des problèmes de légitimité et irrégulièrement encouragée par la Direction générale, la Mission de la recherche n'est pourtant que très peu remise en cause dans ses choix scientifiques, alors même qu'elle ne dispose toujours pas d'une structure compétente pour évaluer les projets de recherche. Certes, elle doit sans cesse affronter les interventions intempestives et déplacées de certaines directions directement chargées de mener des recherches, mais dans l'ensemble, les responsables de programme reconnaissent les bienfaits de la politique suivie et le bien-fondé des procédures mises en place. Il est clair sur ce point que l'attribution récente d'une ligne "recherche" dans le budget de l'établissement vaut pour acte de reconnaissance des efforts entrepris.

Si le manque de soutien de la hiérarchie reste, en interne, essentiellement contraignant, il est en revanche fortement pénalisant pour les relations externes.

- *Légitimité de la Mission de la recherche en externe*

Que ce soit envers les tutelles ou vis-à-vis des partenaires savants, français et étrangers, la Mission de la recherche souffre d'un positionnement fragile et peu visible.

La faiblesse de l'appui de la hiérarchie envers les tutelles, signalée dans tous les bilans fournis par la Mission de la Recherche, est préjudiciable à la fois sur le plan financier et sur le plan politique. Trop faiblement soutenue, la Mission de la recherche est complètement dépendante des décisions de la MRT tant en matière de hauteur de subventions qu'en matière d'affectations des crédits. Cette situation rend périlleuse toute programmation, ne serait-ce qu'à moyen terme. En outre, il paraît inconcevable qu'en

⁵⁵. Aussi peu représentative qu'elle soit, compte tenu de l'ampleur de l'établissement, la rencontre avec plus d'une vingtaine d'interlocuteurs de la Bibliothèque nationale de France m'ont montré que la Mission était connue et clairement identifiée, même si la connaissance de son mode de travail et de son action reste encore approximative.

trois ans d'existence, la Mission de la recherche ne soit toujours pas reconnue comme un partenaire à part entière auprès du Ministère de la culture. Et pourtant, aussi bien lors de la représentation de la Bibliothèque nationale de France au conseil ministériel de la recherche, que, plus récemment, aux *Assises de la recherche*, organisées en juin dernier par la MRT, la Mission de la recherche était en tant que telle absente⁵⁶. Comme le notait Alain Massuard, dès 1994⁵⁷, la recherche est loin d'être considérée comme une mission fondamentale de la Bibliothèque nationale de France.

Toujours à l'externe, mais sur un autre plan, celui des relations avec le monde savant, la Mission de la recherche, faute essentiellement de moyens humains, n'a pas encore suffisamment élargi le champ de ses collaborations. Dans le domaine français, un effort devra être entrepris pour assurer un positionnement efficace de la Mission de la recherche auprès d'institutions diverses comme l'École des Hautes Études en Sciences Sociales ou encore les Écoles Normales Supérieures. Dans le domaine étranger, 1996 a été marqué par une première prise de contact avec la British Library par le biais de son service pour la recherche, le *Research and Innovation Centre* ; l'un des objectifs de cette rencontre est le montage, en commun, d'un colloque européen faisant le point sur la recherche dans les grandes bibliothèques. Cette action devrait s'inclure dans un cadre de relations plus vaste, incluant échange de personnels et de savoir-faire. Ce type d'action bilatérale, en marge de l'institution européenne, demande, on s'en doute, un effort soutenu, toujours difficile à maintenir pour une petite structure. Là encore, l'appui de l'établissement peut s'avérer déterminant.

La nouvelle politique présentée par la Mission de la recherche allait de pair, comme nous voulions le montrer en première partie, avec une nouvelle organisation structurelle et fonctionnelle : celle-ci n'est pas encore, au bout de trois ans, mise en place. Pourtant, la Mission de la recherche a avancé en fonction de ses objectifs, intégrant l'essentiel des anciens programmes de recherche dans un cadre programmatique de ce fait un peu disparate, imposant tant bien que mal ses nouvelles responsabilités auprès de ses partenaires, continuant à négocier avec des tutelles qui feignent de l'ignorer. Cependant, il semble clair, qu'aussi grandes qu'elles puissent être, ces difficultés, en grande partie conjoncturelles, sont amenées à disparaître au fil du temps, comme le montrent déjà certains des résultats obtenus.

⁵⁶. "La politique de "lobbying" de la Mission auprès de la MRT est inexistante et malgré notre demande elle a manqué d'initiatives de la DDSR et de la DG. Cette situation conduit par exemple à faire représenter la BnF au conseil ministériel de la recherche par ... l'ancien directeur scientifique de la BN ce qui n'aide certainement pas à clarifier la représentation de nos objectifs à l'extérieur." Rapport annuel 1995 de la Mission de la recherche.

⁵⁷. Rapport annuel 1994 de la Mission de la recherche.

Plus difficiles car certainement plus inédits semblent être les enjeux relatifs à un service de recherche en bibliothèque.

2- Enjeux propres à un service de recherche en bibliothèque

Pour autant qu'on puisse en juger⁵⁸, rares semblent être les bibliothèques, nationales ou non, françaises ou étrangères, qui disposent d'un service de recherche tourné vers les collections et l'activité même de l'établissement. Ce type de service est par définition en situation instable, à mi-chemin entre deux domaines, chacun précisément structuré et établi sur la base d'un fonctionnement spécifique : le domaine de la recherche et le domaine des bibliothèques. Les principaux enjeux de ce type de service consistent à réaliser une conciliation d'intérêts qui sans être opposés peuvent être divergents. Plus précisément, dans le cas de la Bibliothèque nationale de France, la Mission de la recherche doit trouver un équilibre essentiellement sur deux plans :

- sur un plan général, la Mission de la recherche doit veiller à concilier les intérêts scientifiques avec les intérêts structurels, propres au fonctionnement et aux missions de la Bibliothèque nationale de France ;
- sur un plan plus spécifique, la Mission doit orchestrer les différentes compétences individuelles au sein d'un vaste mouvement de recherche identifiable et cohérent.

2.1- Conciliation d'impératifs scientifiques et d'impératifs structurels

Si la recherche scientifique contient, en soi, ses propres règles de fonctionnement⁵⁹, la recherche dans une institution culturelle telle qu'une bibliothèque tient nécessairement compte des impératifs propres à une structure, à son fonctionnement et à sa mission. Deux exemples permettront de montrer le type de solutions intermédiaires ou de démarche de conciliation qui sont à même de rendre scientifiquement valide la recherche dans une bibliothèque fortement soumise à des pressions politiques et pragmatiques . Ces

⁵⁸. L'information disponible est sur ce point fort peu complète ; cf. annexe 2.

⁵⁹. Notamment : action en termes de programmes, évaluation et transparence des résultats, diffusion et confrontation au sein d'une communauté, mais aussi surveillance de domaines voisins et démarche réfutable exigeant exposé d'hypothèses et de méthodes.

solutions exigent, on s'en doute, souplesse et inventivité de la part du service qui les met en place.

- *Le cas des structures d'évaluation des programmes de recherche*

Pas de travail scientifique sans évaluation régulière par la communauté des chercheurs du domaine. Dès 1994, la demande de la création d'un Comité d'évaluation d'une part et d'un corps d'experts par axe de recherche d'autre part est inscrite comme priorité absolue pour l'application d'une véritable politique de recherche au sein de la Bibliothèque nationale de France. Malgré un accord de principe récemment obtenu, cette structure n'est toujours pas mise en place à l'heure actuelle. L'obstacle majeur vient semble-t-il de l'organisation structurelle de la Bibliothèque nationale de France : l'établissement dispose en effet d'un Conseil scientifique, qui jusqu'alors, était seul habilité à s'exprimer sur la politique de recherche de la Bibliothèque nationale de France. Or les caractéristiques de la nouvelle politique proposée exigent une évaluation précise et régulière des programmes de recherche, dont la fréquence comme la spécificité cadrent mal avec le type de questions, déjà nombreuses, que doit traiter le Conseil scientifique. Il s'agit donc de créer une structure qui en aucun cas ne devra empiéter sur les prérogatives du Conseil scientifique mais dont, au contraire, les décisions lui seront soumises pour validation. Les impératifs structurels ou, plus précisément dans ce cas, la crainte du doublement des fonctions, pesant visiblement plus lourds que les impératifs scientifiques, la Mission de la recherche a dû, pour éviter d'interrompre son action, trouver des solutions intermédiaires. Ainsi la règle que s'est fixée la Mission de la recherche pour l'affectation de ses crédits a-t-elle reposé essentiellement sur la concertation : pour chaque programme, une ventilation sur les différents postes de dépenses est établie à partir des demandes exprimées puis est soumise aux Directeurs concernés. Plus délicates à prendre pour la Mission sont les décisions concernant le report, le renfort ou encore l'ajournement de programmes de recherche : c'est dans ces cas que l'absence d'instances de pilotage se fait le plus cruellement sentir.

Parallèlement, la Mission de la recherche a conduit pendant trois ans une politique de pression offensive envers sa direction comme envers la Direction générale, ne cessant de demander la constitution des structures scientifiques indispensables à son fonctionnement. Les différents documents de bilan et de synthèse consultés insistent tous sur l'urgence d'une prise de décision. Il semble que la fin de l'année puisse voir naître les instances demandées, même si apparaissent concomitamment de nouveaux facteurs de blocage, concernant notamment la liste des membres proposés.

A cet exemple qui souligne la divergence, dommageable aussi bien pour la recherche que pour l'établissement, de deux types d'intérêts, scientifiques et structurels, s'oppose

l'exemple, nettement plus positif, de la "recherche appliquée", où la confrontation entre deux impératifs *a priori* divergents a conduit, au contraire, à la mise en œuvre d'une solution originale et satisfaisante pour les deux parties.

• *Le cas de la "recherche appliquée"*

Dès sa naissance, la Mission de la recherche affiche une politique volontariste de développement de la recherche appliquée, curieusement absente des domaines d'investigation jusqu'alors, quoique présente dans les discours officiels. Tout semble porter l'ambition de ce projet, qui doit aboutir à terme à la constitution d'un pôle "recherche et développement", à l'instar du service de recherche de la British Library : un environnement de recherche dense tant dans le secteur universitaire que dans le secteur privé, une matière exploitable et abondante (un système d'information prometteur, un catalogue collectif aux dimensions inédites, etc.), un existant important en matière d'études applicatives, conduites dans le cadre de la création du nouvel établissement.

La Mission de la recherche compte également sur cet axe pour attirer, vers des activités de recherche, de nouvelles directions ou services. En ce sens, l'investissement de la DINT apparaît déterminant, seul susceptible d'amorcer des actions de recherche concertées avec des services plus traditionnels, comme ceux de l'Agence bibliographique nationale et du Service de coordination bibliographique⁶⁰.

A l'heure actuelle, force est de constater que, mise à part la DSC, qui a répondu positivement à l'invitation de recherche, les autres directions sont restées bien muettes⁶¹. Par ailleurs, depuis que le "Secteur Europe" a pris en charge la gestion des programmes de recherche européens, relevant pour la plupart de la recherche appliquée, la Mission de la recherche ne dispose plus que de faibles espaces de recherche dans ce domaine. À l'insistance de la Mission de la recherche sur l'urgence, pour la Bibliothèque nationale de France, de se situer sur ce terrain de recherche, ont été opposés des arguments qui rappellent tous que la priorité de l'établissement est l'ouverture prochaine de Tolbiac : la DINT concentre ses efforts sur le système informatique tandis que les autres directions tentent de maîtriser le volume des acquisitions et des traitements des collections à fournir en libreaccès. La Bibliothèque nationale de France est certes une bibliothèque avant d'être un centre de recherche.

⁶⁰. On pense alors à des travaux de normalisation par exploitation de la norme SGML, à la possibilité d'enrichir le catalogue par des données en texte intégral, etc. Cf. La recherche appliquée dans les programmes de la Mission de la recherche, document interne, octobre 1994.

⁶¹. Au moment de la mise en route du plan triennal, en 1995, 19 programmes relevaient de l'axe "recherche appliquée", dont 10 du volet "conservation", 6 du volet "nouvelles technologies" et 3 du volet "bibliothéconomique".

La répartition par directions ne doit pas masquer la faiblesse de leur participation : 4 programmes sont menés par la DIA (mais ils concernent tous le secteur de l'audiovisuel), 6 par la DDSR (dont 5 sont des programmes européens), 1 par la DINT (Cf. TITLIV), 8 par la DSC.

Fallait-il pour autant se satisfaire de ces réponses et attendre, sans doute vainement, que le nouveau site ait ouvert ses portes ? La Mission de la recherche a préféré repenser son action en fonction des réalités de l'établissement tout en maintenant son objectif. L'idée majeure consiste en un renversement des données : si la "recherche appliquée" peut être comprise comme l'"application" d'une recherche fondamentale à une activité professionnelle particulière⁶², elle peut également être entendue comme la formalisation *a posteriori* de savoir-faire professionnels. C'est en ce sens que la Mission de la recherche a entrepris de déployer désormais son action.

A partir d'une politique essentiellement fondée sur la conduite de programmes, la Mission de la recherche a su évoluer, quand le domaine ou les priorités de l'établissement l'exigeaient, vers d'autres formes de soutien à la recherche. À ce titre, un second volet de son activité s'ouvre aujourd'hui, relevant davantage d'actions d'animation scientifique. Cette nouvelle activité permet en outre d'offrir un cadre d'accueil et de valorisation aux démarches individuelles d'étude.

2.2- Conciliation entre démarche individuelle d'étude et trame collective de recherche

L'un des principaux combats mené par la Mission de la recherche a consisté à éviter la dispersion des efforts de recherche en de multiples actions individuelles. Si son ambition n'est certes pas d'encadrer, autoritairement, tout type de démarche de recherche individuelle, elle s'est donné pour objectif minimal d'employer les fonds publics à des recherches d'intérêt général. Mais elle souhaite aussi, pour le rayonnement scientifique de la Bibliothèque nationale de France, concilier la diversité et la spécificité des compétences individuelles avec une action de recherche plus globale qui offre des caractéristiques de cohérence et de visibilité.

Ce nouvel objectif, apparu notamment au travers de la mise en œuvre de l'axe "recherche appliquée", a élargi les modalités d'application de la politique de recherche engagée à d'autres formes, et notamment à :

- une stratégie d'accompagnement globalisée des démarches de recherche ;
- une stratégie de valorisation des études et savoir-faire.

⁶². Ainsi les programmes de recherche menés par la DSC, comprenant des tests de matériaux et de procédés, relèvent-ils de la recherche appliquée dans ce sens.

- *Stratégie d'accompagnement globalisée des démarches de recherche*

Les mesures d'accompagnement ont évolué aussi bien en ce qui concerne les programmes de recherche qu'en ce qui concerne les démarches isolées.

Pour l'accompagnement des programmes de recherche, une attention accrue est portée sur la mise en synergie des compétences. Ainsi le programme de recherche portant sur la conservation et la restauration des documents audiovisuels est-il mené conjointement par les deux directions compétentes, la DSC et la DIA. Ce type de mesure sera développé à l'avenir à plus grande échelle dans le but de fonder de véritables pôles d'expertise pour la conduite de programmes de recherche transversaux : d'ores et déjà, il apparaît que de multiples actions autour du "papier" (identification, conservation, histoire des techniques de fabrication et circulation du papier) permettraient d'engager la constitution de tels pôles. Ce type de projet, qui demanderait à être examiné par un comité scientifique spécialisé, conduirait en outre à une remise en question de la définition actuelle des axes de recherche, ce à quoi la Mission de la Recherche se tient prête. Sur un tout autre plan, le soutien matériel aux programmes de recherche a, lui aussi, pris une plus grande envergure. Au lieu de répondre de façon *ad hoc* à la demande d'outils dont les destinées restaient par ailleurs peu connues, la Mission de la recherche a décidé de disposer d'un parc de matériels, rendant ainsi plus aisées à la fois la maîtrise et la mise à disposition des outils. Mais, sur ce point aussi, un arbitrage scientifique sur les investissements, notamment lorsqu'ils concernent du matériel lourd nécessaire aux programmes de conservation, paraît souhaitable.

L'accompagnement des démarches de recherche individuelle est, lui, plus récent, et trouvera sans doute son aboutissement dans le cadre d'une stratégie plus globale de valorisation des savoirs experts. A l'heure actuelle, il s'exerce, de façon ponctuelle, auprès de deux directions, la DINT et la DSC. La première a prévu d'organiser, d'ici la fin de l'année 1996, un séminaire, en interne, sur la politique de numérisation engagée par l'établissement, dans le souci d'informer l'ensemble du personnel sur les options retenues ; une rencontre avec le Directeur a permis d'intégrer la Mission de la recherche dans cette action sous la double forme de soutien logistique et d'animation scientifique. Saisissant l'occasion à la fois de collaborer avec la DINT et de se montrer présente sur le terrain de la recherche appliquée, la Mission de la recherche cherche à donner un suivi et un écho à cette collaboration, notamment en nouant des relations privilégiées avec les homologues anglais travaillant sur des projets similaires. La même démarche d'accompagnement, en dehors du cadre strict de programmes de recherche, est à l'ordre du jour avec la DSC. En effet, dès que le Centre technique du livre aura trouvé son rythme de croisière, la Mission de la recherche assurera un travail d'accompagnement des

activités scientifiques menées en laboratoire, dont la forme principale pourrait être la veille documentaire.

Intégrer les actions scientifiques, programmées ou plus informelles, dans un mouvement plus large, en leur donnant ampleur et écho, complexifie certes le travail de la Mission de la recherche, qui doit faire preuve d'une triple capacité d'écoute, de réactivité et d'invention ; mais il semble que seule cette attitude du service soit adaptée aux spécificités de l'établissement en matière de recherche. C'est la prise en compte de cette réalité qui a poussé la Mission de la recherche à instaurer, parallèlement à son activité première de programmation scientifique, une activité nouvelle de valorisation.

- *Stratégie de valorisation des études et savoir-faire*

Mise en place au fur et à mesure que la politique de recherche retenue était confrontée aux réalités de l'établissement, la stratégie de valorisation nouvellement mise en œuvre à la Bibliothèque nationale de France se donne actuellement sous deux formes : une forme traditionnelle d'édition et une forme plus inédite de pôle d'expertise.

La valorisation par l'édition est l'un des signes visibles des nouvelles relations que la Mission de la recherche a réussi à établir avec la DDC. En effet, outre que la Mission de la recherche est désormais systématiquement associée aux Comités éditoriaux, elle dispose, depuis mai 1996, d'une véritable force de propositions : en effet, pour pallier la dispersion de la publication des résultats de recherche, un recentrage autour d'une collection unique et spécifique a été décidée conjointement par la DDC et la Mission de la recherche. L'objectif est de transformer une collection existante, devenue exsangue, en une collection explicitement destinée aux professionnels pour leur fournir, sous une forme vulgarisée adéquate, le résultat d'études menées à la Bibliothèque nationale de France. La viabilité de l'entreprise sera montrée à travers l'exemple de la valorisation éditoriale d'études menées dans le cadre du projet "Bibliothèque de France". Ces études, nombreuses (plus d'une centaine) et mal connues (car jamais publiées), constituent une source de réflexions particulièrement riche pour l'ensemble des bibliothèques. Mais sans doute faut-il resituer le contexte de conduite de ces études pour en apprécier le caractère novateur :

La mission initiale n'étant pas de moderniser la Bibliothèque nationale mais de construire une bibliothèque qui n'existait pas encore, et qui dans les premières déclarations du gouvernement n'avait pas de référence directe à la Nationale, il a fallu trouver une solution permettant à une petite équipe de gens éclairés par le rapport Cahart-Melot, qu'ils avaient la liberté d'interpréter, d'avancer dans la réflexion. A ce moment-là, a commencé un travail qu'on a souvent méconnu, de

concertation avec un maximum de personnes potentiellement intéressées par un nouveau type de bibliothèque. Dans un premier temps, ce travail mobilisait des gens qui n'appartenaient ni à la Nationale ni à l'équipe de Dominique Jamet, mais qui étaient intéressés par l'idée de faire surgir une bibliothèque reposant sur tous les outils que l'électronique peut donner, par l'idée d'une égalité tendancielle entre les collections françaises et étrangères, et celle d'un accès élargi aux collections. Après le concours d'architecture, une vraie concertation avec des bibliothécaires et chercheurs de la Nationale et d'autres bibliothèques s'est développée. Ainsi, cette réflexion collective a impliqué un nombre de gens bien plus important qu'on aurait pu le supposer. On a trop tendance à opposer le travail qui, chez nos amis britanniques, aurait agité tous les professionnels de la British Library, au projet qui, en France, aurait été échafaudé par un petit groupe de farfelus. Au contraire, on compte aujourd'hui et depuis le printemps 1989, plus de trois cent cinquante personnes associées sur la durée à ce processus d'élaboration du programme. Jean Gattégno, in Les Grandes Bibliothèques de l'avenir. Paris : la Documentation française, 1992, p. 120.

Aujourd'hui que la Bibliothèque nationale de France existe et que les techniques ont évolué, s'imposent une réévaluation des contenus et méthodes, une sélection rigoureuse des études et une mise en forme adaptée des travaux retenus. A cette occasion, la Mission de la recherche a cherché à associer une partie du personnel de la Bibliothèque nationale de France, qui, sans être directement impliquée dans une action de recherche, trouvait là de quoi exprimer son savoir-faire et sa connaissance d'un domaine. Cette première exploitation des expertises de l'établissement, visiblement bien accueillie par le personnel qui s'est montré particulièrement coopératif et disponible, indique clairement qu'un travail scientifiquement valide peut être mené par un personnel professionnel dans le cadre de ses activités "normales". Si ces expertises et ces mini-études ne constituent pas en propre une activité de recherche, elles contribuent en revanche à la diffusion, scientifiquement nécessaire, des actions de recherche entreprises dans l'établissement. C'est en ce sens que la Mission de la recherche souhaite dorénavant solliciter, de façon plus systématique, les savoirs experts disséminés à la Bibliothèque nationale de France.

Valorisation par pôle d'expertise

Encore au stade de projet, la valorisation systématique des expertises individuelles pourrait prendre forme sous deux aspects. Le premier consisterait à mettre à disposition de la communauté des bibliothèques un fichier des personnes-ressources de la Bibliothèque nationale de France, classé par type de savoir-faire. Ce fichier trouverait naturellement sa place sur le serveur WEB que la Bibliothèque nationale de France est en train de constituer, les échanges d'expertises pouvant se faire par courrier électronique sans grande perturbation du travail quotidien. Certes, on objectera que ces activités d'assistance sont toujours coûteuses en temps ; cependant, l'exemple britannique est là qui indique que la situation mérite d'être examinée de près. En effet, la British Library diffuse depuis plusieurs années un répertoire très fourni des personnes-ressources de son établissement et n'hésite pas, quand le type d'expertise ou de client le permet, à proposer

de véritables prestations payantes⁶³. La compensation financière comme la reconnaissance scientifique ne méritent-elles pas que quelques changements soient introduits dans les modes de travail ?

Conclusion de la seconde partie

Les deux caractéristiques majeures de la Mission de la recherche - son existence récente et sa vocation de service de recherche en bibliothèque - se heurtent à une même problématique : celle de l'absence de référentiel, tant au niveau politique et structurel qu'au niveau scientifique et stratégique. En effet - et c'est là un apport majeur du service à la réflexion sur la profession - la Mission de la recherche a été amenée, au cours de ses trois ans d'exercice, à esquisser une définition de la notion, fort délicate, de "recherche en bibliothèque" : elle pourrait consister en une exploitation et valorisation des savoir-faire professionnels et ainsi trouver place dans plus d'une bibliothèque, sans nécessiter forcément la mise en œuvre d'une véritable programmation scientifique.

A ce titre, il paraît clair que le potentiel identifié à travers les "Pôles associés" pourrait constituer le premier nœud de ce réseau d'échange d'expertises entre bibliothèques.

⁶³. Cf. annexe 3.

CONCLUSION

La Mission de la recherche de la Bibliothèque nationale de France illustre la délicate articulation qui se met en place entre un service (la Mission de la recherche), une problématique (la recherche, activité individuelle par excellence) et une politique (de nature, elle, éminemment collective).

C'est la confrontation de ces trois composantes qu'il nous a paru intéressant d'explorer :

- l'intrication entre la politique globale d'un établissement et les missions locales d'un service a particulièrement été examinée en première partie, où il est apparu que l'évolution historique et politique vers la Bibliothèque nationale de France avait profondément modifié l'organisation structurelle et fonctionnelle de la recherche dans l'établissement ;
- la seconde partie a fourni deux illustrations de ce jeu de relations entre composantes diverses : l'une portait sur la relation entre une politique globale et une problématique spécifique (comment faire coïncider deux types de fonctionnement, celui d'une bibliothèque et celui de la recherche ?), l'autre sur la relation entre la vocation "centralisatrice" d'un service et l'action individualiste de la recherche.

Dans tous les cas de figure, la question restait la même : qu'est-ce que la recherche en bibliothèque ?

Les éléments de réponse fournis par l'observation, certes trop rapide, de la Mission de la recherche de la Bibliothèque nationale de France, engagent à orienter la réflexion vers l'exploitation scientifique des savoir-faire professionnels.

Si telle est la voie à suivre, les professionnels des bibliothèques n'ont-ils pas tout intérêt, ne serait-ce que pour maximiser leur participation, à être fortement sensibilisés aux méthodes et aux pratiques de la recherche scientifique ?

Plus largement poursuivie, cette réflexion sur la "recherche en bibliothèque" pourrait donc conduire, à terme, à la définition d'actions de "formation à la recherche", tant pour les personnels en place que pour les nouvelles recrues.

BIBLIOGRAPHIE

1- Textes officiels (classement chronologique)

France. Ministère de la Culture. Décret n° 77-1274 du 19 novembre 1977 relatif à l'organisation et au régime financier de la Bibliothèque Nationale.

France. Ministère de la Culture. Décret n° 83-226 du 22 mars 1983 relatif à l'organisation et au régime financier de la Bibliothèque Nationale.

France. Ministère de la Culture et de la Francophonie. Décret n° 94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France.

2- Monographie et articles de périodique (classement alphabétique)

BONY, Françoise. *La recherche à la BN : mission intensifiée.* [Entretien avec Christine Girard]. *Livres-Hebdo*, n°25, 16 juin 1986, p.70-71.

CHAUDRON Martine et KUPIEC Anne. *Le service des Études et de la Recherche de la Bibliothèque publique d'information.* *Culture & Recherche*, n°43, juillet 1993, p. 8-9.

Les Grandes Bibliothèques de l'avenir : actes du colloque international des Vaux-de-Cernay, 25-26 juin 1991, organisé par la Bibliothèque de France. Paris : La Documentation française, 1992.

3- Littérature grise

3.1- Documents internes à la Bibliothèque nationale, à l'Établissement public de la Bibliothèque de France et à la Bibliothèque nationale de France.
(classement chronologique)

MARTIN, Henri-Jean. Rapport d'évaluation de la recherche à la Bibliothèque nationale, document interne, 1985, [26 p.].

Procès-verbal du Conseil scientifique du 6 mars 1989, document interne, 1989, [11 p.].

Procès-verbal du Conseil scientifique du 14 juin 1989, document interne, 1989, [10 p.].

Conseil scientifique du 12 février 1991 : la place de la recherche à la Bibliothèque de France, document interne, 20 février 1991, [15 p. + annexe].

Document de commentaire de l'organigramme de trajectoire, document interne, 1994 [15 p.].

**3.2- Documents internes à la Mission de la recherche
(classement chronologique)**

Rapport annuel 1994, document interne, 1994, [3 p.]

Le secteur Recherche et développement au sein de la Mission de la recherche, document interne, mars 1994, [6 p.].

Plan d'action de la Mission de la recherche, document de travail, juillet 1994, [33 p. + annexes].

La Recherche appliquée dans les programmes de la Mission de la recherche, document interne, octobre 1994, [6 p.].

La Coopération avec le CNRS : fin du GDR 34 et perspectives, document de travail, février 1995, [6 p.].

La Recherche à la Bibliothèque nationale de France, document interne, mars 1995, [29 p.].

Rapport annuel 1995 de la Mission de la recherche, document interne, 7 février 1996, [20 p.]

Bilan de l'activité de la Mission de la recherche pour les 8 premiers mois de l'année 1996, document interne, 5 septembre 1996, [2 p.].

Bilan à mi-parcours du plan triennal de la recherche, document de travail, 20 juin 1996, [9 p.].

ANNEXES

Annexe 1

I

Présentation des programmes de recherche gérés par la Mission de la recherche.

Source : document interne de la Mission de la recherche, mars 1995.

Annexe 2

XI

Situation de la recherche à l'étranger : quelques exemples de grands établissements.

Source : document interne de la Mission de la recherche, février 1994.

Annexe 3

XV

Rapport de mission à la British Library.

Source : document interne de la Mission de la recherche, septembre 1996.

Annexe 1

Présentation des programmes de recherche gérés par la Mission de la recherche.

Source : document interne de la Mission de la recherche, mars 1995.

PROGRAMMES DE RECHERCHE

1994-1997

et réalisations 1995

Amélioration du procédé de désacidification de Sablé

Amélioration du traitement de désacidification effectué à Sablé : évaluation de la reproductibilité du traitement et de la répartition de la réserve alcaline. Les études précédemment réalisées par le Centre de Recherche sur la Conservation des Documents Graphiques (C.R.C.D.G.) ont montré que le traitement de désacidification de masse des livres effectué par la Bibliothèque nationale de France dans son centre de Sablé était efficace, mais que le niveau de la réserve alcaline ainsi que la répartition de celle-ci devront être améliorés.

BIPFIG

Inventaire national de la presse française politique et d'information générale, par départements : catalogue collectif et bibliographie.

1995 : Achèvement du vol. *Tarn*

Camées et Intailles

Publication du catalogue raisonné des pierres gravées à portrait du Cabinet des médailles.

1995 : Achèvement du Tome 1, vol. 1 & 2 de la publication. Montage des Journées de glyptique.

Catalogue thématique de l'œuvre de Jean-Philippe Rameau

Recensement et description des sources musicales et littéraires de l'œuvre de Jean-Philippe Rameau ayant pour objet la publication du catalogue thématique : rédaction de notices bibliographiques et analytiques des œuvres à partir des dossiers de notices descriptives.

Classement automatique des filigranes

Mise au point d'une banque de données expérimentale pour l'analyse documentaire informatisée de papiers filigranés (corpus de manuscrits du XVIIIème au XXème).

1995 : fin du programme ; mise à disposition de la base de filigranes.

COFAR

Production d'un outil de gestion automatisé des *Collectivités officielles françaises d'Ancien Régime*. Ce projet vise à récupérer les données de la conversion rétrospective qui concerne les institutions d'Ancien Régime, leurs dénominations successives, leur hiérarchie, leur structure. Il a pour but d'enrichir les fichiers d'autorité de BN-Opale d'un corpus de collectivités officielles françaises antérieures à la Révolution. Sa réalisation, commencée en 1995, qui s'appuie sur la liste des accès aux fichiers des actes administratifs de l'Ancien Régime établie par le service de la Conversion rétrospective, s'est achevée en mars 1996 ; elle a abouti à la création de 850 notices d'autorité créées par le Bureau des Autorités -Collectivités au Service de la coordination bibliographique.

1995 : création et saisie d'une base sur micro informatique (vacations)

Conservation des collections de DunHuang

Dans le cadre d'un projet international sur les collections de Dunhuang, l'étude se propose d'approfondir la connaissance de l'état de la collection conservée par la Bibliothèque nationale de France et de mettre en place un programme de conservation et de reconditionnement après une étude scientifique et technique préalable. Une attention particulière est portée au traitement des documents endommagés par le conditionnement de RHODOID utilisé entre les années 50 et 70.

1995 : Préparation des journées d'études internationales organisées par la BnF, dans le cadre du programme "Dunhuang project". Financement BnF (DDSR+DDC). Projet de publication des actes. Engagement d'un vacataire pour le travail de saisie sur les fonds BnF.

Conservation et restauration des documents sonores et audiovisuels

Réunir toutes informations pour préconiser les mesures préventives de conservation les mieux adaptées, conditions de stockage, prévention des risques, restauration des supports... Evaluer la qualité initiale des supports d'enregistrement numérique et leur comportement dans le temps. Elaborer des outils de lecture des enregistrements anciens. Elaborer des outils de restauration d'enregistrements sonores dégradés. Intégrer les évolutions technologiques dans le processus de conservation et de communication des informations.

1995 : préparation d'une nouvelle convention CNRS/Paris VI/BnF autour du programme. Redéfinition du champ du programme : fusion avec le programme ci-dessous.

Conservation et restauration des vidéogrammes

Etude de la conservation, de la restauration et de la reproduction des vidéogrammes déposés à la Bibliothèque nationale de France : étude sur l'état des supports vidéo des collections de la Bibliothèque nationale de France - préconisation de conservation, de restauration, de sauvegarde par transfert.

1995 : voir ci-dessus

Correspondances privées du XIX^e siècle

Dépouillement de grands fonds de correspondances, en vue de fournir un instrument de recherche indispensable aux spécialistes de cette époque. Grâce à cette action de recherche, on a pu découvrir dans ces fonds des autographes de nombreuses personnalités des Lettres (Chateaubriand, Lamartine, Mérimée...), des Sciences (Becquerel, Berthollet, Chaptal, Monge...), du monde politique (Fouché, Guizot, Thiers...) qui n'étaient jusque-là pas répertoriés dans nos catalogues.

Ecoute interactive de la musique enregistrée...

Pilotage scientifique et valorisation du développement des outils nécessaires à la recherche appliquée à l'écoute de la musique, réalisé dans le cadre du système audiovisuel.

1995 : phase d'étude rassemblant des chercheurs et des experts (Catherine Massip pour la BnF) aboutissant à un rapport qui sera présente en 1996 à la BnF. Proposition de journées d'études conjointement avec l'IRCAM.

Édition cartographique en France au XVIII^e siècle

Réalisation d'un corpus de tous les atlas imprimés en France entre 1715 et 1815 (recensement, description carte par carte, introductions historiques sur les cartographes et les éditeurs, localisation dans les principaux dépôts en France et à l'étranger, indexation).

Édition multimédia reçue par dépôt légal

Etude et évaluation de l'édition multimédia, déposée à la Bibliothèque nationale de France : de la production aux usages.

1995 : décision de report du démarrage en 1997.

Estampages chinois

Regroupement des divers fonds d'estampage dans un catalogue général avec pour une part création de notices (pour les fonds Maspero, Liebenthal, et Segalen) ; révision et développement des notices du catalogue manuscrit de 1938 (pour les estampages Pelliot - 1937 titres - et Chavannes - 71 titres). Harmonisation des cotes. Programme de sauvegarde : reconditionner tous les fonds nécessitant au préalable une étude technique et financière ; microfilmage des documents. Publication envisagée : microfilmage de l'ensemble. Catalogue imprimé et/ou édition d'un CD Rom.

Etude comparative de trois méthodes de désacidification et de renforcement de masse de papiers

Dans le cadre du programme européen STEP auquel a participé le CRCDG, une méthode a été mise au point pour comparer l'efficacité des méthodes de désacidification de masse des papiers vis-à-vis de la pollution

Étude sur l'élaboration technique du livre

Analyse des différents composants matériels des livres anciens et des techniques de fabrication. Analyse des tissus brodés anciens utilisés pour la reliure (collaboration avec le LRMH et le Musée d'Histoire des Tissus de Lyon). Etude des essences de bois utilisées dans un groupe de reliures du XVème siècle (dans le cadre d'une formation effectuée par N. Pingaud, BNF à l'Université de Paris VI). Etude technique des reliures médiévales de l'Abbaye de Saint Victor (dans le cadre d'une formation effectuée par F. Cuisance, BNF à l'EPHE). Etudes des reliures médiévales de Fontainebleau par M. Lafitte, BNF.

Etude du renforcement des papiers acides et fragilisés par imprégnation en milieu critique

Suite de l'étude faite en 1994. Cette étude s'inscrit dans un programme plus vaste qui est celui de la mise au point d'un procédé innovant de désacidification et de renforcement de masses de papiers acides et fragiles. L'objectif de l'étude est de mettre au point des produits renforçant les papiers fragilisés et compatibles avec le vecteur utilisé qui est le dioxyde de carbone (CO₂) à l'état supercritique.

1995 : fin du programme. Rapport d'étude.

Films d'entreprise...

Etude de la production , de la diffusion et catalogue raisonné des films d'entreprise, déposés à la BNF au titre du dépôt légal.

1995 : décision de report du démarrage à 1996.

Fonds africains

Réalisation du Catalogue des ouvrages d'écrivains africains et de la littérature critique s'y rapportant entrés à la B.N. (1920-1972) .

1995 : achèvement de la saisie sur micro informatique des fichiers. Corrections à prévoir en 1996. Perspective d'un colloque conjointement avec l'Université de Bordeaux après achèvement du programme.

Hungarica

Constitution du catalogue Hungarica de la BNF : ouvrages en hongrois, traductions d'auteurs en hongrois, ouvrages en toutes langues concernant la Hongrie d'avant 1945 (Hongrie et une partie de la Slovaquie, de la Roumanie, de la Yougoslavie et de l'Ukraine). Fichier en 2 ex. , l'un destiné à la BNF l'autre à la BN de Budapest.

1995 : achèvement du travail sur la constitution des fichiers en vue de leur fusion avec ceux de la bibliothèque nationale de Hongrie courant 1996.

Imprimerie parisienne au XVI^e siècle

Édition des papiers de Philippe Renouard légués en 1952 à la Bibliothèque nationale de France et constitués en deux grandes séries.

1°) Les imprimeurs et libraires parisiens du XVI^e siècle : bibliographie par ordre alphabétique d'imprimeurs et de libraires ou par monographie séparée consacrée à l'un d'entre eux.

2°) L'inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle : recensement chronologique de la production.

1995 : l'équipe initiale a été dispersée. Geneviève Guilleminot a maintenant la responsabilité du programme. La nécessité est de reconstituer une équipe stable.

Imprimés turcs

Le fonds turc ancien depuis le premier livre imprimé (1729) jusqu'à l'adoption de l'alphabet latin en Turquie (1928) : recenser et recataloguer ce fonds riche de plus de 300 titres de monographies et de 70 titres de périodiques, le rendre disponible sur support papier aux chercheurs/lecteurs, si possible par une co-publication CNRS-Bibliothèque nationale de France.

1995 : achat d'un logiciel spécifique permettant la gestion des diacritiques spécifiques. Début de la saisie des notices.

Incunables de la BnF

Rédaction d'un catalogue de titres courts des impressions du XV^e siècle conservées à la Bibliothèque nationale de France (8 500 éditions pour 12 000 exemplaires).

1995 : Préparation de l'édition du volume correspondant à la lettre B : édition prévue en 1996.

Incunables français illustrés

Inventaire et analyse des illustrations des incunables français. Enquête iconographique et bibliographique. Recensement chronologique des bois gravés et de leurs occurrences, relevé des sujets et des descripteurs iconographiques. Inventaire des matériels utilisés par les imprimeurs et étude de leur diffusion. Constitution d'un produit sur support numérique.

1995 : réorientation en attendant la préparation du produit final. Définition d'une publication papier à partir d'une extraction de la base correspondant aux Livres d'Heures.

Manuscrits enluminés occidentaux

Recensement et catalogage, en fonction de leur origine géographique, des manuscrits à peintures conservés à la Bibliothèque nationale de France. Une mission complémentaire s'est ajoutée depuis 1989 : celle de constituer une base de données enregistrant le matériel iconographique contenu dans les manuscrits enluminés de la Bibliothèque nationale de France.

Manuscrits enluminés orientaux

Indexation iconographique dans Mandragore (avec utilisation du même thésaurus) de toutes les peintures des manuscrits persans de la Bibliothèque nationale de France (achevée en février 1993 avec plus de 6000 images indexées) puis de 25 manuscrits orientaux de la collection Smith-Lesouéf, des manuscrits coptes (achèvement en novembre 1993), des manuscrits syriaques (achèvement prévu janvier 1995), des manuscrits géorgiens (idem). L'indexation des manuscrits arabes (160 manuscrits représentant 6000 images) a commencé également en 1993-1994. Sont prévues les indexations des manuscrits arméniens, éthiopiens, turcs et hébreux, éventuellement également des manuscrits indiens et sanskrits.

MEMORIA

Programme européen (décembre 1994 à novembre 1995) dont le consortium était coordonné par la société Cap Gemini Innovation.

Définition de la cohérence des fonctionnalités nécessaires à l'accès à l'information dans de grandes collections numérisées, à distance et réparties. La lecture assistée par ordinateur, la navigation et le repérage, en passant par la recherche d'information en langage naturel, ont été analysées et décrites dans des dossiers élaborés sous la responsabilité des différents partenaires du consortium. L'étude a permis en outre de montrer les possibilités offertes, ou qui restent à réunir, en matière technique, de terminaux, de serveurs ou de protocoles de réseaux pour satisfaire de tels services.

Le financement par la DG XIII s'élevait à 300 000 écus, soit une recette d'environ 270 000 F pour la BnF, permettant de financer les missions nécessaires aux réunions du consortium, ainsi que les vacations d'un élève ingénieur pour assumer le suivi des documents contractuels et des rapports dus à la DG XIII. Le travail s'est conclu par la préparation d'une proposition de suite, dans le cadre d'un nouvel appel d'offres, aboutissant à des éléments de réalisation. Cette proposition n'a pas été retenue par la DG XIII.

Microclimat à l'intérieur d'une vitrine d'exposition

Optimisation de l'utilisation de matériaux régulateur d'humidité relative dans les vitrines d'exposition. Paramètres considérés : matériaux de construction, étanchéité et éclairage de la vitrine, valeur initiale de l'humidité relative.

Nouvelles sources de l'histoire du cinéma

Classer, identifier, cataloguer, analyser les fonds iconographiques, manuscrits et imprimés concernant l'histoire du cinéma, en particulier du cinéma français antérieur à 1929 conservés au département des Arts du Spectacle afin de mettre à disposition des chercheurs des sources documentaires jusqu'à présent restées inédites.

1995 : report de l'édition du Catalogue des scénarios Gaumont. Etude par la DINT du portage de la base vers un autre système.

Numismatique orientale (arabo-islamique)

Etude et publication de monnaies arabo-islamiques provenant de fouilles et de trouvailles ainsi que de collections privées ou publiques (principalement celles de la Bibliothèque nationale de France).

OFACs

Pratique de la consultation des catalogues interactifs en ligne dans les bibliothèques par des usagers non professionnels. Analyse de la demande spécifique à la BnF et de la satisfaction des usagers.

1995 : après étude et consultations des intervenants du programme, dont la DINT, il est décidé d'abandonner le programme, faute de disponibilités suffisantes en ressources humaines.

Papiers anciens

1- Typologie des *papiers non filigranés* produits de l'Espagne musulmane à l'Iran jusqu'au XVème siècle, à partir des manuscrits de la BNF : techniques de fabrication lieux, de production et de diffusion.

2- *papiers filigranés* : analyse de l'évolution de la technique papetière et de l'incidence de l'emploi du papier sur les techniques du livre d'après l'examen des manuscrits les plus anciens conservés à la BNF. Cette enquête a pour but d'essayer de comprendre comment s'est effectué le passage des papiers non filigranés aux papiers filigranés les plus anciens.

Photographes du XIXè siècle

Constitution d'un corpus de notices sur la vie des photographes actifs en France de 1839 à 1914, leurs œuvres et leurs publications, signalant leur présence dans les collections de la Bibliothèque nationale de France et dans d'autres fonds importants (la réalisation de ce corpus palliera l'absence d'ouvrages de référence ou les limites des quelques répertoires parus à ce jour dans le domaine de la photographie ancienne).

1995 : réorientation du programme.

- identification d'images présentes dans les fonds du département des estampes
- travail en vue d'une édition de type listing à partir d'une extraction des données existantes
- transfert de l'ensemble des données vers Opaline

Polonica

Edition du catalogue des ouvrages des auteurs polonais ou imprimés en polonais ou concernant la Pologne ou publié en Pologne conservés à la BNF. Ce projet sera réalisé en coopération avec la bibliothèque de Varsovie.

1995 : décision de report sine die du programme, faute de ressources à dégager.

Recherches numismatiques

Recherches menées principalement sur la composition métallique des monnaies ou autres objets archéologiques, à partir des collections de la Bibliothèque nationale de France et d'autres collections.

Relations franco-québécoises

Création d'une banque de données sur les relations franco-québécoises de 1760 à nos jours : réaliser un inventaire exhaustif des documents relatifs aux divers aspects des relations et des échanges franco-québécois : l'inventaire cherchera à couvrir, dans un premier temps, le champ des sciences humaines-histoire, sociologie, géographie et littérature (critiques littéraires, récits de voyage...). Il pourra être envisagé ultérieurement une extension aux dimensions juridiques, économiques et scientifiques des relations.

1995 : travail d'élaboration de la convention BnQ/BnF/Centre Lionel Groulx/Centre Roland Mousnier. Définition des principes scientifiques et techniques pour la mise en oeuvre de la base. Décision d'héberger la base à la BnF (sous-base Opaline).

Répertoire international des sources musicales (RISM)

Inventaire et description des manuscrits musicaux de la période 1570-1800 conservés dans les bibliothèques françaises. Ce projet réalisé en collaboration avec le secrétariat central du RISM (Francfort), s'inscrit dans le cadre d'un programme international conçu en 1957 sous l'égide de la Société internationale de musicologie et de l'Association internationale des bibliothèques musicales. Depuis 1987, il fait aussi partie du projet *Recensement du patrimoine musical régional* patronné par le Ministère de la Culture (Direction de la Musique et de la Danse, Direction du Livre) et la BnF.

TITLIV

Inventaire du vocabulaire des titres avec une étude de l'émergence et de l'occurrence statistique des mots ou des groupes de mots.

- Examen sur cette base, des courants profonds et des tendances passagères qui parcourent la culture et la langue française.
- Classification par genres littéraires de la production éditoriale. Et histoire quantitative ou évolution statistique de ces différents genres.
- Evolution du nombre de pages et de la dimension des formats.

Par ailleurs, il est question de prendre en compte « la productivité des auteurs, le nombre d'éditions du même ouvrage du même auteur, les patronymes des auteurs pour montrer la méridionalisation progressive des noms d'auteurs de la production éditoriale en français ».

1995 : achat de matériel (DINT/DDSR), logiciels et données de la conversion rétrospective.

Trésors monétaires

Étude scientifique et publication de trouvailles de monnaies faites en France récemment ou autrefois, déposées ou simplement signalées au Département des monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France.

1995 : préparation de l'édition du volume XV

Utilisation des micro-ondes pour la désinfection de masse des papiers

Une étude récemment réalisée par le Centre de Recherche sur la Conservation des Documents Graphiques (CRCDG) a permis de mettre en évidence que les micro-ondes peuvent être utilisées pour désinfecter des papiers mouillés. Cette étude a été menée avec un appareil ne permettant de traiter que des documents sur une faible épaisseur (environ 2 cm).

Viellissement des cuirs graissés

Une des causes de la mauvaise conservation du cuir de tannage végétal est l'instabilité des huiles de nourriture employées lors de la fabrication. Ces composés facilement oxydables participent à la dégradation du cuir. L'étude de leur vieillissement est indispensable.

Annexe 2

Situation de la recherche à l'étranger : quelques exemples de grands établissements

Source : document interne de la Mission de la recherche, février 1994.

Annexe 2

Situation de la recherche à l'étranger : quelques exemples de grands établissements.

L'action de la Mission de la recherche au sein de la Bibliothèque nationale de France se situe dans le paysage de la recherche pratiquée dans d'autres grandes bibliothèques étrangères, selon une typologie usuelle : recherche professionnelle, recherche scientifique et recherche documentaire.

Souvent les axes de recherche sont regroupés autour de la théorie de la bibliographie, de l'histoire du livre, de la bibliothéconomie comme c'est le cas pour la Deutsche Bücherei ou la Bibliothèque nationale Lénine à Moscou.

D'autres exemples, tels celui de la **British Library**, illustrent la vivacité de la recherche. Elle possède un département Research and Development, assisté d'un Advisory Committee qui se réunit trois fois par an. Ce département a pour mission de fixer les besoins prioritaires des bibliothèques et des secteurs de l'information en matière de recherche et développement, de soutenir financièrement les projets de recherche

correspondants et de diffuser les résultats de cette recherche. Les études financées concernent pour moitié : la recherche professionnelle, l'informatisation des bibliothèques et l'utilisation des nouvelles technologies. Pour l'autre moitié, les recherches portent également sur l'application des techniques de management aux bibliothèques, la définition d'indicateurs de performance, la coopération entre bibliothèques pour une meilleure efficacité, le rôle des bibliothèques dans la recherche universitaire, les métiers des bibliothèques et la formation (initiale ou continue). Cette action est fédératrice non seulement pour la BL mais aussi pour l'ensemble des bibliothèques en Grande Bretagne.

La **Bibliothèque du Congrès** à Washington pratique à un haut niveau les trois types de recherche : elle est liée organiquement au Congrès dont elle appuie le travail par la fourniture de documentation sur n'importe quel sujet à n'importe quel moment. Plusieurs instances gèrent son activité : le Congressional Research Service emploie 800 personnes. Le Council of scholars (chercheurs) est chargé de veiller à la qualité de ses acquisitions et propose des thèmes de colloques.

La Bibliothèque du Congrès bénéficie, il faut le rappeler, de moyens importants financés par diverses sources ; subventions fédérales, de grandes entreprises, d'institutions culturelles et d'associations professionnelles, telles l'ALA.

La **Bibliothèque nationale d'Ottawa** joue le rôle de centre de documentation sur les bibliothèques. Elle recueille et diffuse des données sur les recherches entreprises en bibliothéconomie, sciences de l'information et développement des services en bibliothèque.

La **Bibliothèque royale Albert 1^{er}** à Bruxelles utilise les bases de données internationales pour mettre à disposition des chercheurs les informations et la documentation scientifiques et techniques.

Ces exemples témoignent de la diversité des expériences, toutes à un haut niveau d'ambition : La Bibliothèque nationale de France a su jusqu'à présent développer un grand secteur de recherche scientifique, le bilan des actions de recherche le montre (voir le rapport de l'enquête de l'IFLA en 1988). Il manque un volet de recherches documentaires qui serait pourtant légitime, autour de la francophonie (recherches sur l'édition francophone à l'étranger). La Bibliothèque nationale de France pourrait également développer un secteur Recherche et développement, ou Recherches appliquées, autour du métier de bibliothécaire, des sciences de l'information et des retombées des nouvelles technologies en bibliothèque.

Annexe 3

Rapport de mission à la British Library

Source : document interne de la Mission de la recherche, septembre 1996.

direction du développement scientifique
et des réseaux
mission de la recherche
2, rue Vivienne, 75084 Paris Cedex 02
téléphone 33. 1 47 03 84 62
télécopie 33. 1 47 03 81 50

Bibliothèque nationale de France

Date : 30 septembre 1996

Rapport de mission

Émetteur : Mission de la recherche
Destinataire : Marcelle Beaudiquez

Objet : mission à la British Library (26 & 27 septembre 96).

1. Contexte de la mission

Dans le cadre de son stage à la Mission de la recherche, Muriel Amar devait préparer un séjour à la British Library, au sein du Research & innovation centre, conçu pour approfondir tout à la fois l'aspect « recherche appliquée » de son stage chez nous et collecter le maximum d'informations sur l'organisation, les procédures et les structures de la recherche chez nos collègues britanniques.

Ainsi, ce que nous avons projeté dans le plan d'action de la recherche en février 94 commence à se concrétiser : tirer les enseignements de l'expérience anglaise dans les domaines où elle est la plus avancée et ouvrir des perspectives concrètes de travail avec la British. Par ailleurs, le séjour avait pour but d'avancer sur le projet d'un séminaire co-organisé par les deux établissements, consacré à la recherche dans les grandes bibliothèques en Europe.

Le présent rapport fait état des contacts et réunions que nous avons eus au cours des deux jours passés à Londres, lesquels constituaient une sorte d'introduction du stage de Muriel Amar et un premier examen des similitudes ou différences qui caractérisent les deux organismes.

2. Le Research and Innovation Centre (RIC)

Le centre est situé dans un bâtiment séparé, au centre de Londres, au 2 Sheraton Street - London W1V 4BH (non loin du British Museum).

2.1 La structure

Un changement est intervenu au sein de la structure de recherche de la British Library : de Research & Development Department il est devenu RIC, avec une baisse de 13% de son budget et des effectifs réduits par non remplacement des départs à la retraite (de 23 personnes en 95 à 18 en 96). Les orientations nouvelles issues du plan pour 96/97 sont essentiellement :

- une volonté de se tourner davantage vers l'extérieur
- une plus grande insertion dans le domaine des sciences de l'information
- la nécessité de trouver des financements propres en développant une activité de conseil

Le changement de directeur (auparavant Brian Perry) et d'organigramme consacrent ces nouvelles orientations ; pour chaque domaine d'activité on doit pouvoir identifier un responsable. L'organisation s'est recentrée sur 7 domaines de recherche :

- Conservation
- Coopération et bibliothèques
- Organisation des bibliothèques et des services d'information
- Recherche d'information dans le domaine du multimédia
- Valeur et impact des bibliothèques et des services d'information
- Bibliothèque électronique
- Fournisseurs et utilisateurs d'information
- Bibliothèques publiques (lié à l'utilisation d'Internet)

Chacun de ces domaines est pris en charge par un responsable, chargé du suivi, de l'évaluation, de la mise en œuvre et de la justification. Les programmes soumis ou financés doivent s'insérer dans ces orientations. Par ailleurs, on sent une volonté très nette d'encadrement et de suivi des programmes par un appel à des experts externes à la bibliothèque aussi bien que par les « analystes » en interne. La procédure d'appel d'offres pour sélectionner des programmes sera systématisée (à concurrence de 3 appels d'offre par an).

Avec la structure nouvelle est également désigné un poste consacré au développement et suivi de la loi sur le statut légal des documents électroniques (Ann Clark).

Après plusieurs rencontres avec le directeur Nigel Macartney ou son adjointe Sue Howley (ou son assistant, Toni Shaw), aussi bien qu'avec certains de leurs collaborateurs sur des aspects plus spécifiques, nous avons pu clarifier des fonctions du RIC. L'organisation est notablement différente :

Un personnel plus étendu (18 en tout)

Une volonté de rayonnement vers l'extérieur par des actions de vente de savoir-faire (bibliothèques ou autres organismes)

Un lien très fort avec les universités tant dans l'évaluation des programmes que dans leur élaboration et une volonté d'être centre de ressources pour la communauté des bibliothèques et même au-delà (formation, rôle de consultant).

Une forte présence au plan européen et international (congrès, réunions bilatérales, rôle de consultant).

Comme présente dans la précédente organisation, la mission de rayonnement du RIC se voit donc confirmée, à la fois pour des raisons de nécessité et par souci de placer le centre dans une position privilégiée à l'échelon national et international.

Les actions du RIC

Bibliothèque électronique.

Nous avons pu discuter avec Nigel Macartney et Michael Alexander de leur vision de la bibliothèque électronique. Il est clair que les anglais voient les choses un peu différemment de nous : si il leur semble que la bibliothèque électronique ne doit pas être un ensemble isolé (elle est une partie de la collection) la mise en œuvre que consiste d'abord à numériser des documents (microfiches, livres, plans, images, etc.) de diverses langues. Les modes d'accès n'ont pas été, semble-t-il, une préoccupation dans leur démarche. Le stockage des documents électronique est réalisé sur CD-Rom et la gestion est faite par juke-box. Leur collection est de faible ampleur, sans accès en ligne.

La volonté de la BL est tournée vers l'organisation d'un réseau de bibliothèques numériques à vocation européenne. Le financement pour la BL elle-même a d'ailleurs été remis en cause : le projet Beowulf est arrêté. Il faut donc trouver des financements extérieurs, privés (compagnies informatiques) ou publics, pour lancer ce programme. L'ambition est de monter un programme à trois ans.

Management of programmes (Shirley Day)

La mise en place des programmes et des structures de décision ou d'évaluation nous a été exposée par Shirley Day, une des « analystes » de programme. Il semble que d'une pratique « au fil de l'eau », et en raison des contraintes budgétaires, l'organisation des programmes de recherche ait évolué vers une méthode plus

contraignante, les programmes devant maintenant passer par des appels d'offres à périodicité contrôlée afin d'en limiter le nombre.

Par ailleurs, les programmes sont validés par un groupe d'experts avec lequel la BL travaille régulièrement, sous la houlette d'un analyste interne, membre du RIC. Les experts travaillent à distance sur les projets, par le biais de grilles d'analyse, et se déplacent rarement pour des réunions communes. Pendant la durée de vie des programmes (de 6 mois à trois ans) les chercheurs sont tenus de produire des articles, des comptes rendus et un rapport final soumis à évaluation selon une grille d'analyse ad hoc. Les subventions sont donc versées en plusieurs étapes durant la vie du projet, en liaison avec la production de ces rapports, comptes rendus et articles de revue.

Library and information commission (Ros Cotton)

Le gouvernement britannique a souhaité depuis 1995 que les métiers de l'information soit soumis à un regard externe, différent de celui des professionnels ou associations de professionnels.

Cette commission composée de 14 membres a été mise en place, présidée par un professionnel du monde de l'édition. Elle s'insère à un niveau intermédiaire entre les instances gouvernementales et le monde des bibliothèques. Elle se réunit 6 fois par an. Un rattachement a pour l'instant été opéré entre la commission et le RIC. Ros Cotton, membre du RIC, est chargée de ce dossier ; Nigel Macartney pense qu'il sera souhaitable de faire un bilan de ce rattachement.

Cette commission émet des recommandations sur des sujets touchant à la recherche et aux questions internationales (par exemple l'implication dans les programmes européens). Elle doit jouer le rôle de catalyseur pour le monde des bibliothèques en remettant en cause les habitudes et les idées toutes faites. Elle doit adopter un regard neutre sur les pratiques, en préconisant des solutions aux questions de financement, de localisation (publicité des actions et des résultats obtenus), d'organisation et de nouvelles technologies. Pour l'instant il est difficile d'évaluer les effets du fonctionnement de la commission.

Perspectives communes

Suite aux différentes conversations durant ces deux jours, l'accord s'est fait très vite sur une typologie d'actions :

échanges de documents réguliers (état des programmes, etc.)

montage de réunions informelles avec des responsables de programme quand des échanges sur des thèmes de recherches s'imposent.

échanges de personnels (méthodologie de la recherche et mise en valeur de certains thèmes)

préparation d'un séminaire en commun sur la recherche dans les bibliothèques en Europe (horizon 1998)

participation éventuelle au titre d'experts extérieurs à une séance du séminaire interne sur la bibliothèque numérique organisé conjointement par la DINT et la Mission de la Recherche

Ricard Amar aura pour tâche de creuser ces pistes de travail au cours de sa semaine de stage.

Visites et autres contacts

La visite des salles de travail et des magasins de la British Library au sein du British Museum nous a permis de constater l'extrême similitude des évolutions des deux grandes bibliothèques et des problèmes qui sont attachés à elles : conception des salles de lecture ; magasins surchargés et ne respectant pas les normes de conservation ; mauvais état des collections ; organisation des collections par supports. Cette ressemblance nous a fait réfléchir à elle seule à alimenter un programme de recherche. En revanche, nous avons apprécié la différence de compréhension de la notion d'accès, fondée sur une conception démocratique de la culture qui permet à tout le monde de fréquenter la grande salle de lecture sans procédure d'accréditation spécifique.

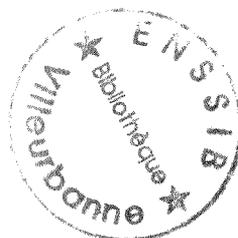
Nous avons pu visiter l'Institut français à Londres et, particulièrement, la bibliothèque qui y est associée sous la responsabilité de Odile Grandet. L'installation est magnifique et l'aménagement de la bibliothèque est une grande réussite (bon équilibre entre un bâtiment classé et un aménagement agréable et fonctionnel). Le personnel constitue une équipe cohérente et motivée. L'équipement est ouvert de 9h à 23h et le public sollicite

argement les fonds (environ 40 000 ouvrages). Les liens avec la British comme avec les autres institutions françaises sont multiples, faisant jouer à l'équipement un rôle plein de centre de ressources francophones.

Conclusion

La qualité de l'accueil qui nous a été fait (disponibilité très grande de Nigel Macartney et de ses adjoints, petite réception en notre honneur permettant de faire connaissance de manière informelle avec l'ensemble de l'équipe, souci de rendre le stage de Muriel Amar le plus efficace possible...) nous semble significative de la volonté de coopération de nos collègues britanniques et de leur réceptivité à nos propositions.

Nous avons insisté sur notre souhait d'instituer une coopération concrète et pour ce faire nous nous sommes fixés des objectifs à court, moyen et long terme. La participation à des projets de recherche définis en commun représente le long terme. Le colloque sur la recherche dans les grandes bibliothèques européennes est réalisable en 1998. Il doit être notre principal objectif à moyen terme. Le court terme doit se nourrir de nos échanges d'information et d'expériences et en particulier d'une visite de nos collègues à Paris au printemps prochain.



diffères :

personnes

budget : 1 434 000 £ (budget pour le catalogage et la conservation £125 000)

documents d'information disponibles auprès de la Mission de la Recherche.